

FRANCE

Mars 1962 - N° 39 2 NF

FORUM



Saint-Germain
ou le
dialogue

Poursuivez votre action

Pas de critique à formuler. A vrai dire, pour le moment, pas de suggestion non plus.

La revue est excellente, ouverte, objective. Et sa méthode du dialogue enregistré fait école, semble-t-il, ce qui n'ôte rien à sa valeur ni à son originalité.

Merci pour le travail que vous faites, pour ce que vous apportez aux lointains provinciaux dont je suis.

Albert GORTAIS,
Saint-Brieuc.

Remarques sur « Plaidoyer pour l'avenir » de Louis Armand et Michel Drancourt

On souscrirait volontiers à l'ère des organisateurs si ces derniers prenaient l'engagement de régler la production de façon à n'en laisser subsister que la part utile, et s'ils s'attachaient à épargner aux hommes et aux femmes qui travaillent les efforts inutiles que les uns et les autres accomplissent aujourd'hui à seule fin de sacrifier au plein emploi, d'émarger à un revenu ou de procurer un profit. La technique doit fabriquer du loisir meublé, cultivé, approvisionné, accessible à chacun, durant que des structures économiques nouvelles assureront la pleine *sécurité du revenu*.

Si la production doit s'organiser, qu'elle commence donc à le faire selon un critère d'utilité respectant les priorités es-

sentielles, qu'elle élimine ses gaspillages, ses échanges inutiles, pour ne requérir finalement que le volume d'emploi strictement nécessaire aux seuls besoins humains.

Organiser dans une impasse, c'est-à-dire supposer résolu le problème de l'emboîtement, celui du plein revenu et de la sécurité matérielle des nationaux, serait bâtir sur le sable, et nous ne souhaitons pas à M. Armand de renouveler les expériences décevantes de ses devanciers qui, se refusant à rompre avec une économie d'échanges, n'ont réussi qu'à grossir le « déchet humain » et à semer encore plus de confusion sociale.

Sans doute l'organisation est-elle une nécessité inéluctable dans un monde en accélération qui désarticule des mécanismes monétaires et financiers fondés jusqu'à présent sur la rareté des choses. Mais encore convient-il de lui définir un cadre économique adéquat, et point n'est besoin d'attendre l'an 2000 pour s'y résoudre. L'organisation apparaîtrait dépourvue de signification concrète si ses promoteurs entendaient éluder indéfiniment le renouvellement des structures économiques et monétaires présentes, unique cause du comportement si profondément aberrant de nos contemporains.

Pari sur un futur aux contours imprécis, confiance dans l'organisation technologique de la société, acte de foi dans les institutions européennes, enfin appel aux imaginatifs, tel se résume en défi-

nitive le contenu somme toute léger de « Plaidoyer pour l'avenir », le seul souci qui ait paru guider les auteurs étant la survie d'une économie libérale menacée d'un certain grippage des échanges et cherchant à s'adapter à d'hypothétiques débouchés. L'essentiel n'est-il pas d'évacuer coûte que coûte cette fausse surproduction due aux méfaits du plein emploi, à la rigidité des prix et à un mode de formation des revenus, subordonné au hasard, bien peu favorable à un rapide « emboîtement » !

Mais le pouvoir ne saurait être une fin en soi. Celui que pourraient revendiquer les organisateurs sur un plan européen, régional ou même communal, obtiendra ses assises démocratiques seulement s'il s'exerce en vue d'assurer rapidement à chaque communauté locale « organisée » des conditions de vie durablement et très sensiblement améliorées.

Il appartient par conséquent à ces superconseillers techniques et scientifiques de nous forger des structures *neuves* qui soient en mesure de libérer la production *utile* de tous ses freins et de garantir à chacun la pleine *sécurité du revenu*. Ils auront ensuite à coordonner l'emploi de façon à dégager des loisirs croissants grâce à l'utilisation judicieuse d'une technique rendue à des buts exclusivement humains, au service de la *qualité* et du bien commun.

H. MULLER.
Grenoble.

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Couverture : L. Prat
Forum : L. Prat

Questions d'Aujourd'hui : Simonet
(Photo and Feature)

Littérature : Viollet

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 NF

Abonnement : 8 numéros par an .. 15 NF

SOMMAIRE

N° 39 — MARS 62 — 2 NF

AU FORUM

Compte rendu du Colloque de Saint-Germain-en-Laye, PAR JEAN AUBRY, JACQUES BLOT, HENRI BOURBON, YVON BRES

- Le problème de la dépolitisation de l'opinion publique en France, rapport de René REMOND..... 3
- Organisation des pouvoirs et démocratie, Rapport de Georges VEDEL..... 7
- Les moyens d'expression efficace de la volonté populaire, Rapport de Jacques FAUVET..... 10
- Enseignements du Colloque, Rapport d'Etienne BORNE..... 15

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

L'Agriculture française au seuil du Marché Commun, PAR JACQUES MALLET.. 16

ETUDE

Vacances et Culture touristique, PAR JOFFRE DUMAZEDIER 21

LITTERATURE

Tentatives de surpasement humain dans l'âge du positivisme bourgeois, PIERRE HENRI SIMON 26

NOTES DE LECTURE

La France dans la C.E.C.A. de Philippe Saint Marc, par André Philip..... 32

Un Nègre à Paris de Bernard Dadié, par Georges Le Brun Kéris 32



L'ouverture à gauche en Italie

EN choisissant l'ouverture à gauche et en allant jusqu'au bout de cette option sans se casser en deux, la démocratie-chrétienne italienne a démenti tous les pronostics que formaient la plupart des observateurs politiques, et par-dessus le marché, ce qui est plus significatif encore, l'idée très arrêtée qu'ils se faisaient de la démocratie-chrétienne en général et de la démocratie-chrétienne italienne en particulier. Il était en effet entendu, et surtout dans les milieux de la gauche française, que la démocratie-chrétienne italienne était un parti confessionnel, une sorte de doublet politique de l'action catholique, le moyen démocratique utilisé par le Vatican pour maintenir en Italie un pouvoir temporel, aboli dans les structures institutionnelles depuis la prise de Rome en 1870 et sous Mussolini les accords du Latran, mais maintenu dans les mœurs parce qu'il vient du fond de l'histoire italienne et qu'on ne rature pas si vite une tradition tenace. Or les autorités religieuses italiennes ne cessaient depuis plusieurs années de se prononcer contre l'ouverture à gauche en invoquant les plus hautes raisons de doctrine. Si la démocratie-chrétienne a passé outre après débat, où ont été gravement pesés le pour et le contre, et en sachant clairement ce qu'elle faisait, c'est donc que la conscience politique de ses dirigeants et de ses militants n'est pas cléricalement gouvernée par la hiérarchie ecclésiastique.

Quand un système d'interprétation est ruiné par un fait qui le contredit, il est facile sans donner tort au fait de sauver le système. La littérature politique est riche en ruses dialectiques de cette sorte. On expliquera ainsi l'ouverture à gauche par le changement de pontificat. Rien n'était possible au temps de Pie XII, pape doctrinaire et ferme sur les principes, qui n'aurait pas toléré la collaboration du parti catholique avec un socialisme toujours marxiste. Il faut donc que par quelque accord secret ou tacite, Jean XXIII, pape « évangelique », plus soucieux d'efficacité pastorale que de rigueur théologique, ait levé le veto d'hier et changé ainsi la tentative impossible en aventure raisonnable. La construction est plus ingénieuse qu'innocente et elle prouve parfaitement ce qu'il fallait démontrer, à savoir que la démocratie-chrétienne ne peut pas ne pas être ce qu'elle a toujours été, le parti du Vatican et l'instrument du pape, et qu'elle ne peut changer de politique que si le Vatican change de pape ou si le pape change d'idée.

On s'en voudrait, en contestant une si belle vraisemblance, de troubler le repos de beaucoup d'esprits dont le siège est toujours fait dès qu'il s'agit de cette démocratie-chrétienne qu'ils se flattent de connaître mieux qu'elle ne se connaît elle-même, puisqu'ils savent toujours parfaitement suivant quelle mécanique elle fonctionne. On constatera seulement qu'il s'est trouvé des circonstances où un Gasperi, chef alors de la démocratie-chrétienne, a su décliner avec autant de respect que de discrétion tels conseils passablement impératifs du pape Pie XII ; que lorsqu'il était patriarche de Venise, le futur Jean XXIII, comme la plupart de ses frères en épiscopat, avait pris position contre l'ouverture à gauche ; que pour ne parler que des toutes dernières semaines, le cardinal Ottaviani, responsable du Saint-Office, le cardinal Siri, archevêque de Gênes et président de la Conférence de l'épiscopat italien, Mgr Maccari assistant général de l'action catholique italienne ne se sont pas privés de mettre durement en question l'idéologie des nouveaux partenaires de la démocratie-chrétienne et de juger « déconcertante » la politique de l'ouverture à gauche ; et qu'enfin toutes ces réserves seraient moins vives et moins nombreuses si l'autorité suprême de l'Eglise les tenait vraiment pour inopportunes.

La démocratie-chrétienne, durement sermonnée, n'est pas sans réponse à des objections qui, pour venir de très

haut, supportent cependant la discussion. Si elle refuse l'ouverture à gauche, la démocratie-chrétienne, à laquelle l'arithmétique électorale et parlementaire interdit de gouverner seule, sera forcée de choisir l'ouverture à droite où se trouvent des idéologies néo-libérales ou néo-fascistes, aussi peu compatibles avec « la vision théologique de l'histoire » comme disait Mgr Maccari que le socialisme de M. Nenni. De toutes manières, pour recourir aux vieux expédients toujours commodes, la situation, telle qu'elle est, fait forcément figure d'« hypothèse » et ne saurait être ajustée aux exigences idéales de la « thèse ». D'autre part avancer par des réformes de structure décisives dans la voie du progrès social et économique, c'est servir une exigence de justice, qui, valeur fondamentale de la démocratie-chrétienne, est en accord avec la doctrine sociale de l'Eglise, tout en pratiquant le seul anticommunisme qui soit humainement et chrétiennement honorable, puisque ne s'inspirant pas de la défense d'intérêts établis ou de préjugés bourgeois, il est positif, efficace, généreux.

Un tel débat, parce qu'il est public, et que les partenaires, autorités ecclésiastiques ou hommes politiques, s'inspirent de hautes et fortes raisons, a quelque chose de naturel et de normal, et il montre bien qu'en Italie la conscience religieuse et la conscience civique sont parvenues à un assez haut degré de maturité. On voudrait souvent en France que les catholiques engagés dans la politique n'aient le choix dans leurs rapports avec l'Eglise qu'entre la soumission infantile et l'indépendance agressive (qui est elle aussi une sorte de pathologie adolescente). La tension entre des perspectives différentes est inévitable, elle n'exclut pas la reconnaissance, le respect, l'attention réciproques et elle peut faire avancer et la formulation et la solution des problèmes. En apparence, il y a crise dans les relations entre la démocratie-chrétienne et l'Eglise italienne. Mais cette crise est en réalité santé. L'explication loyale entre hommes également chargés de responsabilités publiques et qui savent tout ce qu'ils doivent à des vocations et à des fonctions diverses témoigne contre tous les totalitarismes pour une civilisation démocratique.

L'épisode est plus qu'un épisode et il a valeur pour ainsi dire doctrinale en dehors des frontières de l'Italie partout où se rencontrent, pratiquées et praticables, des formules de démocratie-chrétienne. Tenter de gouverner les hommes dans le respect de l'homme, mettre ensemble la justice et la liberté, montrer par l'expérience la fécondité illimitée de l'idée démocratique, vaincre par la construction communautaire l'orgueil et l'avarice naturels aux nations, chercher dans le christianisme ce surcroît qui en fait un principe de culture et de civilisation, un tel propos doit s'incarner dans des propagandes, des tactiques, des alliances de façon à définir jour après jour une vérité politique. Or il apparaît de plus en plus que ce labeur d'insertion à la fois décevant et encourageant situé dans l'Europe occidentale, la démocratie-chrétienne au centre-gauche, même si elle n'en a pas toujours conscience. Entre un socialisme qui pour devenir humaniste, doit briser le carcan du marxisme, et la démocratie-chrétienne, les correspondances et les analogies se montrent de plus en plus clairement. Si bien que le choix actuel de la démocratie-chrétienne italienne pourrait avoir quelque chose d'exemplaire. Le succès ne dépend pas de la seule démocratie chrétienne dont au surplus une minorité importante répugne à l'ouverture à gauche. Mais c'est peut-être là où le socialisme est davantage un socialisme et non pas un opportunisme radicalisant que le beau pari a le plus de chances d'être gagné. Enfin, l'ouverture à gauche, courageusement tentée par la démocratie-chrétienne italienne montre qu'il n'est pas indispensable de biffer l'étiquette chrétienne pour faire une politique de démocratie sociale ou de socialisme démocratique. La méditation de cet exemple pourrait aider les uns et les autres à pacifier l'irritant débat qui paralyse au-dedans notre C.F.T.C.

La démocratie à refaire

« La démocratie à refaire », tel était le thème du Colloque qui a réuni à Saint-Germain-en-Laye les 17 et 28 janvier dernier, sous l'égide de « France-Forum » un certain nombre d'hommes politiques, de syndicalistes, d'écrivains, de journalistes, de hauts fonctionnaires, d'animateurs de mouvements de jeunesse et culturels, de professeurs dont les choix ou les préférences politiques pouvaient être fort divers et à qui avait été offerte l'occasion de confronter leurs idées sur la crise et l'avenir de la démocratie. « Saint-Germain ou la négociation » disait ce romancier, Saint-Germain ou le dialogue. Le Colloque est à la mode et c'est un signe des temps. Et si le dialogue appartient comme nous le disons souvent, à la nature de la démocratie, c'est peut-être un signe de vitalité pour la pensée démocratique. Les colloques les mieux réussis, Saint-Germain en a fourni la preuve expérimentale, sont ceux où se rencontrent des hommes qui diffèrent par leurs milieux, leurs engagements, leurs vocations, par exemple, des politiques, des syndicalistes, des intellectuels, qui peuvent ainsi vérifier l'existence concrète les uns des autres et mettre en question la représentation souvent mythique ou abstraite que chacun se fait de l'autre. « L'homme-d'un-seul-groupe » tend à être le contraire de l'homme démocratique.

Aujourd'hui, où la démocratie en France est menacée par les entreprises des violents, la dégradation de l'Etat et l'indifférence ou le scepticisme d'un trop grand nombre, tenir Colloque sur la démocratie à refaire est un engagement qui noue la pensée à l'action. Les hommes qui ont mis en commun à Saint-Germain des idées diverses et une même anxiété sont décidés à travailler et à lutter pour refaire un Etat et pour faire des citoyens ; car ils savent bien que démocratie et civilisation qui sont en leur fond la même chose, ne vont pas de soi. Le drame de la démocratie c'est qu'elle est moralement nécessaire car en dehors de la démocratie il n'y a que la termitière ou la jungle mais aussi singulièrement précaire, car une certaine nature des choses, les lois de la pesanteur sociale, la part idéologique et passionnelle de l'homme ne cessent de conspirer contre la démocratie ; en ce domaine il ne saurait y avoir de victoire totale et définitive.

Pour être démocrate, il importe de tenir les deux bouts de la chaîne : vivre de l'absolu d'une conviction, croire à la valeur éminente de la politique, mais sans en faire le tout de l'homme et lutter contre toutes les formes de l'absolutisme politique. La démocratie serait morte si l'alternative était d'une dépolitisation sceptique et d'une surpolitisation idéologique, s'il fallait choisir entre la combinaison opportuniste et la conspiration fanatique. Un colloque travaille bien pour la démocratie justement parce qu'il est le contraire aussi bien d'une conspiration que d'une combinaison. Tel du moins se voulait être le Colloque « France-Forum » de Saint-Germain.

Les analyses des deux journées de débats que nous présentons sont plutôt des impressions de séance de chacun des rédacteurs que l'expression précise et rigoureusement fidèle des propos des rapporteurs et des intervenants.

Le problème de la dépolitisation en France

Rapporteur : René REMOND.

Président de séance : Henri BOURBON.

Impressions de réunion par Jean AUBRY.

Les minutes qui précèdent un colloque sont toujours pénibles. Après plusieurs semaines de préparatifs effectués dans la fièvre, il se fait soudain un grand calme. Les malheureux organisateurs sont alors livrés sans défense au doute et aux mauvais pressentiments. Et si la dépolitisation, choisie comme thème inaugural de discussion, allait se révéler plus profonde encore qu'on ne pouvait l'imaginer, en contraignant le rapporteur à parler devant des chaises vides !

Le choix même d'un lieu extérieur à Paris, inspiré par le désir d'obtenir des participants une présence plus continue et de favoriser entre eux les contacts, n'était-il pas bien risqué et de nature à créer, pour des personnalités aux obligations multiples, un obstacle supplémentaire et peut-être insurmontable ?

Mais, une fois de plus, la force persuasive d'Henri Bourbon,

René Rémond

Henri Bourbon

la solidité des liens d'amitié qui se sont créés autour de « France-Forum », la conscience très vive et parfois angoissée de la crise de la démocratie auront eu raison de toutes les difficultés. Dès la première matinée du colloque, hommes

politiques, syndicalistes, universitaires, intellectuels, responsables de mouvements culturels ou de jeunesse, hauts fonctionnaires, journalistes sont présents, venus parfois de province ou, comme tel dirigeant syndicaliste, entre deux avions. D'autres, empêchés, ont envoyé des communications écrites qui seront lues en séance. Tout à l'heure, la qualité des discussions donnera un témoignage supplémentaire du sérieux avec lequel le problème de « la démocratie à refaire », thème du colloque, a été abordé et médité par ces quelque cinquante personnalités d'appartenances politiques variées et toutes engagées à des titres et en des sens fort divers.

Il n'aurait pas été décent, en une telle période, de les couvrir à des débats académiques et intemporels. Il était donc indispensable de ne pas s'éloigner des réalités et de tenter dès le départ de formuler un diagnostic aussi précis que possible sur l'attitude actuelle de l'opinion vis-à-vis de la politique.

René Rémond, professeur à l'Institut de sciences politiques, était tout désigné pour assumer la charge du rapport inaugural. Formé à la rigueur des disciplines universitaires, il anime depuis deux ans une équipe d'étudiants qui cherche à déterminer aussi objectivement et scientifiquement que possible l'ampleur du phénomène de la dépolitisation.

Après avoir noté que la démocratie meurt autant de la désaffection d'en bas que de la confiscation du pouvoir par en haut, il souligne la nécessité, « pour refaire la démocratie », de partir d'une analyse de l'état d'esprit actuel de l'opinion publique vis-à-vis de la politique. Tâche difficile, si l'on désire se livrer non à une réflexion spéculative, mais à une analyse du réel. Pour éviter les lieux communs et les a-priori, si redoutables en cette matière, les travaux qu'il a dirigés ont été conduits selon une méthode descriptive se situant au niveau des comportements et non des motivations, lesquelles sont conjecturales.

Deux observations préalables s'imposent.

En premier lieu, la notion de dépolitisation a un caractère relatif. Elle ne peut s'apprécier que par comparaison. Pour que celle-ci ait une signification, le rapporteur limitera le champ de ses observations à des démocraties de type libéral, de niveau économique et culturel analogue à celui de la France en 1962.

La participation maxima des citoyens à la vie politique et au pouvoir est certes souhaitable, mais force est de convenir que l'intérêt pour la politique n'est jamais que le fait d'une minorité. La remarque vaut d'ailleurs pratiquement pour toutes les activités sociales. Certains sociologues, soucieux de précision, ont même soutenu qu'en aucun cas le pourcentage des personnes s'intéressant activement à la vie politique des « militants » ne pouvait atteindre plus de 7 p. 100.

Au surplus, l'intérêt pour la politique est intermittent, ce qui ne facilite pas le choix de la période de référence. D'autres activités concurrencent la politique plus ou moins efficacement selon les époques, le métier, la vie familiale (la participation électorale est plus forte, semble-t-il, après trente-cinq ans que pendant les premières années de la vie du couple), les loisirs. Il est probable que l'absence d'autres distractions (cinéma, sports, radio, etc.) a joué un rôle dans le vif intérêt porté à la politique à la fin du XIX^e siècle.

En second lieu, le vocable de dépolitisation a besoin d'être précisé. Il ne s'agira pas ici de la dépolitisation des institutions, par exemple de la transformation des ministres en hauts fonctionnaires, mais seulement de la dépolitisation de

l'opinion publique. René Rémond entreprend alors d'analyser successivement ses principales manifestations.

L'abstentionnisme électoral ne se prête pas aussi facilement qu'on pourrait le croire à la mesure. Les listes électorales, en effet, sont plus ou moins bien tenues. Mais, à cette réserve importante près, les comparaisons montrent que le nombre des abstentions est relativement moins élevé en France que dans les pays anglo-saxons. L'abstentionnisme varie en fonction du caractère plus ou moins politique du scrutin, de la taille des agglomérations (plus l'agglomération est importante et plus les abstentions augmentent), de l'aisance, du degré d'instruction, des responsabilités, des électeurs de l'emploi féminin, etc. Tous ces facteurs ont joué en France en sens divers, et actuellement l'abstentionnisme ne progresse ni ne régresse.

La dépolitisation peut également se mesurer à la participation aux organisations politiques. Ici le recul est assez net, et de même ampleur dans tous les partis : ceux-ci, par rapport à l'immédiat après-guerre, ont perdu des deux tiers aux trois quarts de leurs effectifs. Il convient toutefois de noter que cette régression s'est produite rapidement, entre 1947 et 1950, mais que depuis cette date la situation s'est stabilisée. Une seule exception, le parti communiste, pour lequel la chute des effectifs a été plus lente, mais plus durable, puisqu'elle n'a été enrayerée que vers 1955.

Pour porter un jugement valable à cet égard, il convient toutefois de noter le caractère exceptionnel des années 1945-1947. En fait, les effectifs des partis en 1962 sont à peu près les mêmes qu'en 1930. Comparée à l'Allemagne ou aux pays anglo-saxons, la France apparaît durablement réfractaire aux partis.

Mais l'appréciation ne peut être seulement quantitative. La qualité, le contenu de l'adhésion aux partis, le rayonnement de ces derniers sont plus faibles en 1962 qu'en 1930. Les partis doutent aujourd'hui d'eux-mêmes, laissant souvent l'initiative aux syndicats. De ce point de vue, la dépolitisation est certaine.

L'évolution de l'information donne également des indications contradictoires. Le tirage global des quotidiens, après avoir atteint 15 millions en 1945-1947, est retombé en 1962 au chiffre de 1930 : 11 millions. Leur contenu s'est largement dépolitisé à Paris et plus encore en province. En revanche, les hebdomadaires d'opinion obtiennent un large succès, cependant que la presse enfantine donne plus de place qu'avant guerre à l'actualité et aux événements politiques. Dans le même sens vont l'augmentation de la courbe des ventes de postes à transistors en mai 1958 ou en avril 1961, et le succès de quelques émissions « politiques », sur le racisme par exemple.

Mais tous ces indices doivent être replacés dans leur contexte, qui est celui d'une très grande vitalité de la plupart des groupements non politiques. Celle-ci constitue sans doute le phénomène majeur de la vie française des dernières années. Le mouvement gagne aujourd'hui des secteurs naguère réputés pour leur individualisme foncier : monde rural, monde étudiant.

Or c'est là, au sein des syndicats, des mouvements de jeunesse, que l'on constate un éveil du sens politique. Bien souvent, désormais, la participation à la vie politique s'effectue par le canal de ces organisations qui dialoguent avec l'administration et les pouvoirs. Des mouvements comme le scoutisme, naguère très éloignés des préoccupations politiques, les milieux catholiques et protestants, l'armée elle-même, se

livrent aujourd'hui à une réflexion politique. L'activisme au sein de l'armée est aussi une forme de politisation.

Ces observations conduisent à une première conclusion : il y a moins dépolitisation globale que transfert et mutation. Le rôle politique des notables diminue au profit des groupements.

Ce profond changement s'accompagne d'une modification du contenu de l'activité politique elle-même. Celle-ci n'est plus désormais un luxe ou un divertissement. Dans la perspective des préoccupations professionnelles, familiales, culturelles, la politique « récapitule » l'ensemble des problèmes qui font partie de la vie quotidienne. Elle s'oriente désormais plus vers des objectifs concrets que vers les conflits de doctrine ou les discussions métaphysiques, ce qui n'est peut-être pas toujours sans danger.

Il est certain que l'on se détourne aujourd'hui des structures politiques traditionnelles. Le moment est venu d'innover et d'intégrer ces nouveaux groupements à la vie politique. A cette condition peut être reconstruite une démocratie vivante, répondant à l'attente de l'opinion publique française.

Ce diagnostic est dans l'ensemble approuvé par les divers intervenants, tous d'accord pour signaler une désaffection générale à l'égard des institutions, des mœurs, du langage politiques traditionnels. Mais les points de vue divergent parfois sur les causes de cette attitude et, par voie de conséquence, sur les risques et les chances de la démocratie en France.

Un certain nombre des participants du colloque ne dissimulent pas leur inquiétude.

L'ancien ministre *P.-H. Teitgen* se demande si le mal n'est pas beaucoup plus grave que ne l'a indiqué le rapporteur. Il se déclare frappé par le mépris parfois affiché pour l'esprit de dialogue et de compromis, fondement de la démocratie.

Gabriel Ventejol inclinerait également à juger trop optimiste le jugement de René Rémond. La vitalité syndicale, elle aussi, s'est appauvrie. De même l'intérêt porté par l'opinion publique aux événements politiques exceptionnels, et qui s'est reflété dans le chiffre des ventes des transistors, n'est pas forcément signe de politisation : en ce cas, l'attrait pour le spectaculaire l'emporte sur l'attitude véritablement politique. La manière dont la presse et la télévision assurent actuellement la fonction de l'information, capitale en démocratie, n'arrange rien et peut paraître à bien des égards « effrayante ». Jamais l'adoption d'un statut démocratique de la radiotélévision n'a paru plus urgente.

Enfin, la tendance à considérer la politique comme une affaire de techniciens est dangereuse. Il n'appartient pas davantage au syndicalisme de se substituer aux partis politiques, alors qu'il a un rôle considérable à jouer dans l'administration des choses.

Dominique Alluni souligne que l'ignorance politique est profonde chez les jeunes ouvriers. L'école a failli à sa mission. Il a entendu l'un d'entre eux lui répondre : « Ce n'est pas notre rôle de penser. » Les transformations de la vie sociale ne font qu'aggraver le mal. L'action syndicale est contrariée par l'accroissement des heures supplémentaires, lié au développement de la vente à crédit. L'apparition des grands ensembles, avec leurs institutions, l'ampleur croissante du rôle des assistantes sociales, la presse actuelle, tout contribue à faire de l'homme un irresponsable au niveau de la produc-

tion, de l'entreprise, de la vie sociale. Or il ne peut y avoir de démocratie sans développement du sens des responsabilités.

Jean-Marie Domenach estime que dans le monde entier, aujourd'hui à la seule et notable exception des pays en voie de développement, la politique tend à occuper une place inférieure : on lui préfère les problèmes de gestion concrète. La politique, il est vrai, déçoit par l'immobilisme de ses formes (le ballet désuet des diplomates dans l'affaire de Berlin) et contraste avec la rapidité du progrès technique, où la grande masse, inconsciemment, trouve désormais ses dieux, ses démons, ses miracles.

Avec l'avènement du « citoyen-spectateur », le sens de la solidarité fait le plus défaut actuellement. Toute démocratie implique une adhésion fondamentale, une participation quasi organique à quelques valeurs communes, une croyance à un certain sens de l'homme et du monde. C'est cela qui fait la puissance extraordinaire du nationalisme américain, en dépit d'une dépolitisation accentuée dans beaucoup de domaines, et qui ne pourra jamais exister que dans le cadre d'une nation. Un tel « consensus » n'est pas concevable au plan européen.

Il faut inventer une nouvelle politique, mais la société moderne risque de souffrir du désastre des idéologies.

D'autres intervenants pensent que le mal n'est pas aussi profond, mais que, dans la phase de transition actuelle, des formes nouvelles de vie politique se cherchent. Pour eux, les tâtonnements, l'effervescence régnant au sein de diverses organisations sociales sont des indices de vitalité du sentiment démocratique et annoncent un renouveau politique.

Lucien Douroux confirme qu'en milieu rural la désaffection est certaine à l'égard du langage politique habituel, des petites intrigues politiciennes amplifiées par la multiplicité de partis qui tantôt se combattent et tantôt se coalisent, au gré de la conjoncture politique. En outre, le sentiment que la « grande politique » se déroule très loin et très haut, ce qui exclut toute possibilité de participation, et s'apparente à la fatalité, est très répandu dans le monde rural. Celui-ci reporte son intérêt et son action sur des problèmes plus proches qui peuvent être clarifiés et résolus au sein de ses organisations professionnelles.

Pour peu que la politique s'exprime en un autre langage et modifie partiellement son contenu, il y a place aujourd'hui, plus qu'à l'époque où régnaient les notables, pour un engagement politique du monde rural.

D'autres témoignages sont apportés sur quelques expériences nouvelles.

Jean Mialet fait l'historique du groupe « Rencontres » fondé en janvier 1958 pour faire tomber les barrières entourant un certain nombre de « ghettos » (l'Université, l'Armée, la Haute Administration, certains milieux privés) et favoriser les contacts. Il y a là un moyen de sauvegarder le pluralisme et de former des démocrates. Ainsi ont pu être abordés, dans la période récente, entre civils et militaires, entre fonctionnaires et milieux privés, les problèmes de l'actualité la plus brûlante. La mise en pratique de la devise des groupes « Rencontres » — « Ne pas combattre avant d'avoir cherché à convaincre, ne pas chercher à convaincre avant d'avoir cherché à comprendre » — a pu contribuer à modifier un climat propice à des ruptures et à des conflits dramatiques, au « séparatisme » de l'armée, par exemple. Le mouvement

s'est amplifié, a gagné de nombreuses provinces et déborde aujourd'hui des milieux un peu restreints où il s'était cantonné au départ. Grâce à ces confrontations, un certain nombre d'hommes et de femmes ont aujourd'hui une vision plus technique des grands problèmes généraux qui parfois les opposaient violemment, en même temps que s'humanisent un certain nombre de technocrates.

Pierre Pflimlin estime qu'à certains égards René Rémond a peut-être minimisé le phénomène de la dépolitisation. La référence à l'avant-guerre considérée comme une norme en la matière n'est pas satisfaisante. Les années 30 ont été une période de crise profonde de la démocratie, sanctionnée par le désastre de 1940. Il ne serait pas meilleur de comparer la période actuelle avec des époques plus calmes. Une certaine indifférence à la politique, tolérable à certains moments de bonace, devient dramatique en 1962. Il est extraordinaire que les discussions sur Berlin n'intéressent personne aujourd'hui en France, beaucoup moins que les débats autour des accords de Munich à la veille de la guerre.

En revanche, Pierre Pflimlin constate un intérêt très vif, par exemple à l'échelon régional, pour les profondes et rapides métamorphoses des structures françaises. Dans la mesure où la vie publique est une tentative pour comprendre, prévoir, orienter ces mutations, elle exerce sur les jeunes une très grande séduction.

Le problème est de réenraciner la démocratie là où elle peut prospérer. Mais il faut aussi que les décisions prises démocratiquement soient promptes, vigoureuses et efficaces, sous peine d'entraîner à l'égard de la politique et de la démocratie une désaffection plus grave encore.

Pour *Francis Leenhardt*, les signes de dépolitisation, indéniables, sont phénomènes passagers. L'effacement du Parlement est dû à l'U. N. R. beaucoup plus qu'à la Constitution.

Si les prochaines élections législatives amenaient à l'Assemblée nationale quatre ou cinq groupes, aux effectifs à peu près égaux, ce qui est possible, on verrait le Parlement retrouver tout son poids.

Dès maintenant, la menace de l'O. A. S. a déterminé beaucoup d'hommes et de groupements à passer de l'indifférence à l'engagement politique.

Le référendum lui-même, mise à part sa personnalisation, a joué un rôle dans ce sens. A gauche, nous sommes sans doute trop sévères pour ce mode de consultation. N'aurait-il pas son utilité pour dégager une majorité réelle dans le pays sur le problème de la laïcité ou sur une nationalisation importante à décider ?

Pierre Fougeyrollas, professeur à la Faculté de Dakar, fait également preuve d'un relatif optimisme dans la communication qui sera lue par Henri Bourbon. Il préfère parler de crise de partis et des institutions politiques que de crise de la vie politique dans ses fondements. Droite classique et droite gaulliste ont exalté l'apolitisme. La gauche s'est bornée à déplorer la dépolitisation, oscillant entre le désespoir et l'alliance avec les communistes, c'est-à-dire avec les destructeurs implacables de toute vie démocratique.

Mais il faut refaire la démocratie en tenant compte des grandes transformations techniques et sociales en cours, aussi bien que des données propres au drame franco-algérien. Le règne des idéologies n'a été qu'une étape dans le développement des sociétés modernes. Aujourd'hui, le chemin du renou-

vement profond et salutaire de la vie politique passe par la désidéologisation. Il ne convient pas de rejeter la responsabilité de l'échec de la démocratie sur un peuple fourbu, vieilli et dépolitisé, mais de faire la synthèse des processus de modernisation en cours afin de substituer à la méfiance entre un pouvoir inactuel et un public intéressé, mais sans espoir, un dialogue entre des hommes, redevenus citoyens par l'espoir, et un Etat, redevenu le juste pouvoir par la réactualisation de la démocratie.

La crise algérienne a, de son côté, paralysé organisations et hommes politiques, et transformé dans l'opinion l'intérêt politique en angoisse. Le dépassement de cette crise est le préalable inévitable au dépassement de la crise structurelle née de l'effondrement des croyances politiques, des doctrines sociales, des mythes collectifs et des philosophies de l'histoire, en même temps que de l'exaspération de besoins nouveaux. La politique est à réinventer.

André Philip confirme que l'on traverse actuellement la période dangereuse où des groupes de défense d'intérêts privés commencent à s'élever au politique. C'est le cas de l'armée.

Le responsable d'organisation voit son horizon s'élargir, à mesure qu'il participe à plus de groupements, à l'échelon familial, syndical, politique. Mais il y a là pour lui un risque de dilution, et il devient nécessaire pour lui d'approfondir sa vie intérieure. Il lui faut retrouver une vision générale, une unité de valeurs. Le rôle du parti redevient à cet égard essentiel. Mais, contrairement à la thèse soutenue par J.-M. Domenach, André Philip se demande si cette vision d'une civilisation n'est pas un problème à poser, bien au-delà du plan national, sur le plan universel ou au minimum européen. Le parti de demain ne devrait-il pas être, comme autrefois la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S. F. I. O.), un parti qui déborde la nation ?

En conclusion, René Rémond convient de la nécessité d'élargir au maximum le champ d'observation pour apprécier à sa juste mesure le phénomène de la dépolitisation. Il faut dire, en outre, adieu à un âge de la politique et entrer dans un autre, où l'idéologie devrait encore avoir sa place.

Concernant le niveau le plus approprié de l'engagement, de sérieux arguments peuvent être avancés en faveur du supranationalisme, mais l'un des objectifs de la démocratie est de rapprocher le pouvoir du peuple. Enfin, sans nier l'importance d'un « consensus » à la base de toute démocratie, René Rémond note qu'en France celui-ci existe incontestablement au plan de la civilisation, mais ne s'est pas jusqu'ici traduit au niveau des institutions et de la vie politique.

C'est en définitive sur ces derniers points que se sont manifestés le plus de désaccords et d'incertitudes, bien que tous les intervenants, plus ou moins confusément, aient placé, semble-t-il, l'exigence démocratique bien au-delà du plan d'une simple « recette » politique.

Ce n'est pas seulement au sein de ce colloque qu'on s'est mis en quête des sources et du secret de la ferveur politique. A. Görz, dans un article récent des *Temps modernes*, oppose à la sclérose des « vieilles civilisations », la jeunesse et la vitalité des nouvelles nations du Tiers Monde.

Comme l'a souligné J.-M. Domenach, il y a des formes condamnables de participation à la vie politique : la participation fut-elle jamais plus totale et plus intense que dans l'Allemagne nazie, à ses débuts ? La démocratie est avant tout volonté de prise de conscience, réflexion personnelle et dialogue, apprentissage des responsabilités.

Rapports des pouvoirs et Démocratie

Rapporteur : Georges VEDEL.

Président de séance : André PHILIP.

Impressions de réunion par Jacques BLOT.

La France est un pays difficile à gouverner. Aujourd'hui, alors qu'il est si souvent fait état d'une crise de la démocratie, la réflexion proposée par le colloque « France-Forum » se devait de porter sur les véritables problèmes, et l'objet du deuxième débat présenté sous un titre très juridique, « Rapports des Pouvoirs et Démocratie », recouvrait une question capitale, d'autant plus qu'une République est morte, il n'y a pas si longtemps, du mauvais fonctionnement des institutions.

Le rapport des pouvoirs, pendant très longtemps, se traduisait en termes d'équilibre. La démocratie libérale se caractérisa, vis-à-vis d'un pouvoir délibérément partagé, par une certaine méfiance dont Alain tira, au début de ce siècle, toute une philosophie politique. Ce qui est en jeu maintenant, c'est l'efficacité de la démocratie, son prestige même aux yeux du peuple, face à d'autres régimes plus conquérants, sa capacité d'adaptation à des besoins nouveaux, à des défis plus nombreux que jamais, tout en sauvegardant l'essentiel d'une civilisation. Pour permettre cela, quelle forme de gouvernement adopter ?

Le débat sur ce sujet, ramené trop souvent à une mauvaise querelle entre partisans du régime parlementaire et partisans du régime présidentiel, méritait une étude d'une tout autre ampleur, pour qu'en définitive le choix se fasse en connaissance de cause.

Dans son rapport introductif, le professeur *Georges Vedel* ne manqua point d'arguments, ni d'images, ni de formules bien frappées, mais pour démontrer quoi ?

Tout d'abord, que certaines « œillères » gênent toute réflexion sérieuse. L'une d'elles, c'est l'idée que la France a fait de nombreuses expériences constitutionnelles et que notre histoire est d'une variété surprenante. En réalité, expose *Georges Vedel*, notre histoire est pauvre et monotone, les véritables expériences furent escamotées. La démocratie est encore conçue en France comme un procédé de choix de notables, un antipouvoir, ou encore un simple système de modération des luttes politiques. On répète depuis 1789 le dialogue de Mirabeau et de Dreux-Brézé, le débat entre les six cents roitelets et le roi. C'est de ce cercle vicieux qu'il faut sortir.

Dans ce but, *Georges Vedel* définit les constantes des régimes démocratiques. Il en précise cinq :

En premier lieu, la vie d'une démocratie suppose qu'à intervalles réguliers le peuple soit placé à un carrefour où il doit choisir. Les élections britanniques ou américaines sont ces « carrefours ». En France, rien de tel : « La nation, dit le rapporteur, n'a jamais fait consciemment de grands choix, mais elle a passé son temps à des querelles sur les détails d'exécution de ces choix... »

Il faut aussi une investiture nationale de l'exécutif : « Dans tous les cas, c'est toujours le même mécanisme : une sélection par un parti et un choix par la nation. »

Troisième constante : une responsabilité devant la nation, et cela à travers tous les régimes juridiques, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis.

Il faut encore l'existence d'une opposition. « Une démoc-

Georges Vedel

André Philip

cratie occidentale, c'est un pouvoir et une opposition structurés l'un et l'autre. »

Enfin, un ensemble de dialogues : « Qu'est-ce que le dialogue ? se demande le rapporteur. Cela veut dire qu'on n'est pas seul, qu'il y en a un autre, qu'on l'accepte, qu'on l'écoute, qu'on prend le risque de se laisser convaincre par lui, que l'on acceptera, dans certains cas, la solution de compromis, qu'à la limite il faudra qu'il soit bien entendu que quelqu'un ait le dernier mot... » Nécessaire dialogue entre exécutif et législatif, entre majorité et minorité, entre l'Etat et les groupes.

Le problème des rapports entre pouvoirs, c'est de faire qu'un régime politique en France tienne compte de ces cinq constantes. « Si mon analyse est exacte, veut alors faire admettre le rapporteur, mes conclusions sont logiques... et de poursuivre sa démonstration.

Le régime parlementaire, tel qu'on le connaît en Angleterre, c'est tout simplement un gouvernement de parti, remis en jeu périodiquement par une responsabilité nationale. C'est le gouvernement d'un parti, sous le contrôle de l'autre parti et sous l'arbitrage du corps électoral.

Le régime présidentiel, tel qu'on le connaît, aux Etats-Unis, c'est un choix de la nation : c'est, à travers le choix d'un homme, le choix d'une politique et, à côté de cet homme, l'existence d'une chambre de doléances, d'assentiment et de contrôle.

Le régime parlementaire n'est pas une constitution, mais une structure sociale et politique ; le régime présidentiel, lui, c'est une constitution. « Si l'on veut faire une constitution, précise *Georges Vedel*, elle ne peut être que présidentielle ; on ne fait pas de constitution parlementaire. »

Et, finalement, c'est le système de partis qui impose la solution. Dans un système bipartisan, avec une discipline très stricte à l'intérieur des deux partis, la pratique politique sera de type parlementaire. Un régime présidentiel, au contraire, c'est une opinion publique « fragmentée, multiforme et dont on s'efforce d'éviter l'éboulement ». Dans l'élection du président, la nation est contrainte de faire un choix binaire.

Or telle est bien l'obligation qu'il faut à la France : exercer un choix binaire. La démocratie est une cybernétique, une cybernétique du choix. Le système des partis permettait au choix de se diluer, de devenir contradictoire. « Il faut, conclut le rapporteur, rendre au choix son caractère binaire en passant par le relais du président. »

Ainsi donc, la France, qui a toujours envisagé la démocratie « de façon irréaliste ou résignée », doit enfin faire le choix réaliste du système présidentiel.

Si brillante et solide soit-elle, la démonstration ne réussit pas à convaincre tous les assistants. Tel n'était d'ailleurs pas le but du rapporteur, qui voulait beaucoup plus amorcer un dialogue sur ce sujet considéré par lui comme capital...

La première question à résoudre, comme le souligna Maurice-René Simonnet, est de savoir s'il n'existe qu'une seule forme de régime démocratique dont on peut dégager les constantes. « La démocratie, affirme M.-R. Simonnet, est plus une idée qu'une institution, elle doit essayer de vivre dans des sociétés différentes. Il n'y a pas une sorte de démocratie occidentale. Il y a des démocraties à l'anglo-saxonne et des démocraties méditerranéennes... » Il ne faut pas, d'autre part, établir des critères trop rigides : les « carrefours » dont parle Georges Vedel ne se présentent jamais sous forme de questions politiques simples. Il y a même des questions nouvelles imposant un choix capital pour lesquelles le pays n'a jamais été consulté : ainsi le peuple britannique sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. L'analyse des constantes proposée par Georges Vedel peut donc paraître quelque peu rigide.

Il est toutefois possible de relever un certain nombre d'imperatifs pour un régime démocratique moderne. Plusieurs interventions ont sur ce point apporté quelque complément à l'étude du rapporteur. Ainsi, pour Maurice Byé, les choix économiques ne peuvent être que des choix à long terme « qui imposent une exécution aussi autonome que possible des décisions prises une fois pour une longue durée ». D'où la nécessité d'un pouvoir politique très stable « qui assurerait l'exécution sur la longue durée » ou d'organes de contrôle durables. Alors se pose le problème de la nature institutionnelle du Plan dans le cadre d'une République à venir.

Pierre-Henri Teitgen, de son côté, insiste sur la notion de responsabilité. « La démocratie, dit-il, consiste pratiquement, à l'échelon primaire, à statuer sur la responsabilité de ceux qui viennent de quitter le pouvoir. » Et d'illustrer ce propos en racontant, de manière imagée, la situation confuse dans laquelle se trouvait l'électeur pendant une campagne électorale de la IV^e République : « Il faut que l'électeur, quand on le saisit, ait en face de lui le parti ou la coalition et, si possible, l'homme qui, pendant deux, trois ou quatre ans, a été seul au levier de commande, de manière à pouvoir le juger *in globo* sur la totalité de ses résultats. »

Responsabilité devant l'électeur : exigence fondamentale pour une démocratie. Il faut en ajouter quelques autres que Pierre Pflimlin résume en trois postulats :

« La démocratie française a d'abord besoin d'un pouvoir fort. Il fut un temps où cette notion du pouvoir fort était considérée comme réactionnaire, elle inquiétait les démocrates

A une époque où le pouvoir est appelé à rendre de plus en plus d'arbitrages difficiles, politiquement et socialement, contre des ennemis de la liberté à l'intérieur et à l'extérieur, cette exigence du pouvoir fort demeure fondamentale.

Second postulat : ce pouvoir ne doit pas être absolu ; il faut un système de contrepois et de limitation qui laisse des chances au dialogue et qui permette l'exercice de l'opposition.

Troisième postulat : dès lors qu'on admet pour le moins une dualité de pouvoirs, il faut prendre des dispositions telles que ces pouvoirs ne se neutralisent pas l'un et l'autre et que la mécanique ne se grippe pas, qu'il n'y ait pas une sorte de blocage dans les institutions... »

C'est donc à partir d'une analyse enrichie que peut être posé le problème du régime présidentiel. Quatre réactions étaient possibles devant la thèse de Georges Vedel : l'approbation, le refus, le doute et le dépassement.

L'approbation. Pour Michel Drancourt, il faut dans le monde moderne rechercher l'efficacité par les hommes. « On peut envisager, dit-il, un homme ou une équipe, élu au suffrage universel, qui a par là même une possibilité d'action et le moyen de soumettre, en quelque sorte, les techniciens de divers bords à l'orientation indiquée par le suffrage universel... »

Le fond du problème n'est-il pas, comme le dit Paul Coste-Floret, de faire une démocratie représentative ? Or la structure présidentielle permet de refaire un Parlement. Le député de l'Hérault se rallie au régime présidentiel parce que mieux adapté à la structure politique de la France, parce que compatible et efficace dans un régime de multiplicité des partis.

Eugène Descamps affirme, lui aussi, que ses conclusions sont assez proches de celles du rapporteur. « On se rend compte, dit-il, que sur les questions essentielles de notre temps, les gens sont extrêmement proches. » Le régime présidentiel permettra de réaliser cette convergence qui ne peut, à l'heure actuelle, se réaliser « à cause d'un certain nombre de faits, de situations antérieurs ».

Quels ont été, par contre, les arguments développés contre le régime présidentiel ?

Tout d'abord, comme l'a fait remarquer André Philip, le régime présidentiel est plus faible que le régime parlementaire. Le président est obligé de traiter avec le Parlement. Si celui-ci est composé d'une multiplicité de partis sans discipline, il rejettera le plus souvent l'ensemble des projets présidentiels. Pour que le régime présidentiel fonctionne bien, il faut que le président soit le chef d'un grand parti discipliné.

Autre remarque d'André Philip : « Le régime présidentiel

a réussi dans un système fédéral où, d'une part, il y a limitation des pouvoirs et du législatif et de l'exécutif fédéral, par les droits des Etats et, d'autre part, au-dessus du législatif et de l'exécutif, et, capable à un moment d'arbitrer, il y a la Cour suprême. »

Quant à *Maurice-René Simonnet*, il pense que l'opinion française est trop indisciplinée, que les partis français sont trop diversifiés pour envisager la mise en place d'un régime présidentiel. Il craint que l'élection présidentielle ne provoque une multiplicité de candidatures et, ajoute-t-il, « le Français moyen ne se croira pas obligé de choisir au premier tour, et peut-être même au second, entre deux candidats ».

André Chandernagor constate que « rien n'est plus fâcheux pour un peuple que l'instabilité constitutionnelle. L'Etat doit s'offrir à lui-même la sécurité d'une certaine permanence, faute de quoi il vire à l'aventure »... Pourtant, si la Constitution doit changer, faut-il se rallier au régime présidentiel ? « Je crains fort, ajoute le député de la Creuse, que l'introduction d'un tel régime en France n'aboutisse à d'inextricables conflits entre le Parlement et le Gouvernement. Il serait, en effet, tentant pour le Parlement en désaccord profond avec l'Exécutif de refuser à celui-ci tous ses projets de lois et de le mettre ainsi dans l'impossibilité de gouverner. »

Ainsi donc, l'introduction du régime présidentiel se heurte à des objections. Mais certains participants du colloque ont plutôt mis l'accent sur leurs doutes ou sur les adjonctions nécessaires à apporter à un régime présidentiel en France.

André Philip admet que « le chef du pouvoir politique doit être élu directement par le peuple et qu'il est possible de trouver les techniques de cette élection ». Mais pour lui le problème essentiel est qu'il existe, « à côté ou au-dessus des pouvoirs politiques, un autre pouvoir qui exprime le type de civilisation de la société, le consensus populaire, qui soit un suprême recours, un gardien des règles, une expression des valeurs morales fondamentales de la communauté et des règles de droit dans le cadre desquelles doit avoir lieu le conflit politique. Cette fonction, en Angleterre, c'est la monarchie qui l'assume et la symbolise. Aux Etats-Unis, elle s'incarne dans la fonction sacrée de la Cour suprême de justice.

« Je dois dire que je verrais assez un type de constitution dans laquelle on essaierait d'organiser, en face du pouvoir politique, le pouvoir social et moral, exprimant les règles fondamentales de la société. Pour que le jeu politique se fasse normalement, il faut : 1° que les libertés publiques soient protégées, c'est-à-dire que la justice soit indépendante ; 2° que l'enseignement soit donné d'une façon indépendante du pou-

voir politique, et nous pourrions résoudre notre problème écoles privées, écoles publiques, par un système national d'enseignement, totalement indépendant du pouvoir politique et sous un régime d'autogestion ; 3° que les pouvoirs d'information échappent tout à la fois à la puissance commerciale du capitalisme et à la dictature de l'Etat.

« Je verrais, pour ma part, différencié du chef du gouvernement, un Chef de l'Etat, président des Conseils supérieurs de la Justice, de l'Education et de l'Information, garant des libertés individuelles, des décentralisations locales et régionales, et dont il faudrait trouver le mode d'élection. »

« A la suite d'expériences pleines de désenchantement », *Pierre-Henri Teitgen* « incline vers les conclusions de Vedel ». Mais il a besoin de « grands apaisements ». Il craint qu'au second tour de l'élection présidentielle il n'y ait accord sur une personnalité de caractère modéré, « je veux dire une personnalité qui aura modérément du caractère et qui, avec 25 ou 30 p. 100 des voix, en rentrant à l'Elysée dans ces conditions-là, ne sera certainement pas le président de la République à la manière de Roosevelt, de M. Adenauer et moins encore de M. Kennedy

« Quels seront l'autorité, le crédit, la force politique d'un personnage élu à une majorité de faveur, ou plus exactement à une minorité de faveur, à l'Elysée? Son autorité politique en présence du Parlement, je la vois mal ; je le vois mal exercer les fonctions qui s'attachent, dans un régime présidentiel, à la présidence.

« Y a-t-il des moyens d'aboutir ? On nous dit que pendant dix, quinze, vingt ans, le système nous obligera à faire des cartels. Les cartels, en France, amènent à peu près nécessairement la vieille opposition droite contre gauche et vice-versa. Couper la France par le milieu, c'est bien mauvais.

« Ma question est simpliste : est-ce qu'il y a des procédés praticables pour aboutir à une élection d'un homme, d'un président de la République, qui pourrait exercer dans sa plénitude la fonction de président, avec l'autorité et le prestige qu'elle implique ? Y a-t-il un moyen d'aboutir à cette désignation par le suffrage universel, dans des conditions compatibles, je le répète, avec les responsabilités de la fonction, le crédit et l'autorité qu'elle implique ? »

Mais ce débat sur le régime présidentiel devait conduire quelques participants à rechercher d'autres perspectives, pour peut-être replacer le problème dans le cadre plus vaste qui doit être le sien...

Pour *Pierre Uri*, l'introduction d'un régime présidentiel ne peut être qu'une étape seconde. Elle doit être préparée sur la base d'une « convergence ». Ce qui lui paraît caractéris-

tique de la division française, c'est qu'en réalité les divisions politiques s'orientent autour de plusieurs axes, un plus grand nombre d'axes que dans les autres pays. « Le problème est de savoir si nous sommes capables d'établir des hiérarchies dans ces différents axes de division... » « Si nous arrivons à reconstruire cette opinion publique et à essayer de dégager les convergences, nous verrons bien ensuite sous quelle forme institutionnelle il faudra mieux les réaliser car le problème tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, c'est qu'un régime présidentiel peut avoir des sens bien différents et, dans les conditions actuelles de pluralité des partis, il peut offrir de grandes difficultés de réalisation ».

Eugène Descamps parle aussi de convergence : « Que l'on parle d'une économie organisée, que l'on envisage une intervention de l'Etat au plan de cette économie, des choses qui, il y a dix ans étaient refusées pour des raisons de doctrine ou d'orientation sont maintenant admises. Que l'on examine le devenir de l'Europe, notre responsabilité à l'égard des pays en voie de développement, le problème de l'école, on constate une convergence de position chez les hommes de notre génération. » Un régime présidentiel permettrait de dégager « par une union du centre et de la gauche une force dans laquelle en particulier les jeunes générations se sentiraient à l'aise parce que sur ces options dont je parlais tout à l'heure, ces jeunes, quelle que soit d'ailleurs leur formation antérieure, se retrouvent. C'est peut-être ce qu'ils attendent de nous, en définitive, pour demain ».

Mais n'y a-t-il pas au-delà de cette convergence un problème plus profond encore ? *Pierre Pflimlin* pense, pour sa part, que c'est la question d'une réforme profonde du système représentatif qui est posée. « La représentation ne peut pas être simplement une fiction juridique, il faut qu'elle soit une réalité psychologique et sociologique, que l'organe représentatif soit vraiment lié au pays non seulement par des liens juridiques, mais par des liens très profonds qui plongent leurs racines dans l'esprit et le cœur des hommes de la Nation qu'il représente.

« Là, on est amené à poser le problème qui est de savoir si le système d'une représentation purement politique, qui au fond repose sur l'idée d'une espèce de division du travail entre des gens dont le métier est de produire, d'enseigner et de commercer, et des gens dont le métier est d'être des hommes politiques représentant la Nation, si cette division du travail qui correspond à la doctrine traditionnelle de la démocratie parlementaire, est encore valable.

» Je ne veux pas rappeler ce qui a été dit ce matin sur une sorte de transfert de la vie politique, sur la représentati-

on de fait de toute une série d'organisations qui, hier encore, s'interdisaient de faire de la politique.

» Je me demande si de toutes ces constatations on ne devrait pas essayer de tirer un certain nombre de conclusions, d'essayer de construire et de mettre en forme juridique, un système représentatif d'un type nouveau, où bien entendu les décisions essentiellement politiques, les décisions marquant les grandes orientations seraient l'apanage d'une représentation purement politique mais où pour toute une série d'autres décisions qui sont en somme le pain quotidien de l'Etat, des Gouvernements, celles qui touchent l'économique et le social, il y aurait une coopération selon des formules à déterminer dans la préparation des décisions et peut-être même dans certaines options.

» Il est bien entendu que tout ce travail ne devrait pas se faire seulement au sommet. Combien je suis d'accord avec *André Philip* qui disait tout à l'heure que de tels problèmes trouveraient peut-être plus de perspectives de solution si au lieu de considérer un Etat unitaire et centraliste, on choisissait non pas le fédéralisme, mais un système différencié, démultiplié par secteur et surtout territorialement et où cette notion de démocratie économique dont nous usons très souvent dans le vocabulaire, soit une réalité alors qu'on n'a pas réussi encore à lui donner un contenu concret. »

Une dernière dimension devait être donnée au débat par l'intervention de *Jacques Mallet*. Le problème selon lui est dans une large mesure d'organiser le pouvoir au niveau où se posent les problèmes fondamentaux. Or, un espace européen est en train de se créer et un pouvoir européen est en train de se constituer. Ce pouvoir nouveau est un pouvoir insuffisamment contrôlé. Il faut donc développer les embryons de contrôle démocratique qui existent. « On se trouve devant ce paradoxe que la démocratie n'est actuellement organisée que dans le cadre national. Or, elle s'étiolera tant qu'elle ne sera pas organisée dans le cadre européen où elle pourrait trouver une vitalité nouvelle. » Cette démocratie européenne, ajoute *Jacques Mallet*, exige un contrepois : le contrepois ce n'est pas seulement la vitalité d'une forme nouvelles de démocratie nationale, mais aussi la vitalité d'une forme nouvelle de démocratie régionale.

Il est malheureusement impossible de rendre compte de toute la richesse de la discussion. Dans ses conclusions, *Georges Vedel* pouvait très justement parler de la « qualité » de cette assemblée. « Ce débat, devait-il dire, se révèle extrêmement utile parce qu'il a mis en évidence deux ou trois points qui nous paraissent essentiels, sur lesquels la réflexion peut se poursuivre. »

Les moyens d'expression efficace de la volonté populaire

Rapporteur : **Jacques FAUVET.**

Président de séance : **André JEANSON.**

Impressions de réunion, par **Henri BOURBON.**

Avec *Georges Vedel*, les participants avaient discuté du cadre institutionnel susceptible de structurer à son sommet la démocratie. Il s'agit maintenant, d'envisager la reconstitution du « tissu démocratique ».

La régénération des cellules d'un pays démocratique est une affaire qui exige la participation de tous les citoyens. Aussi, le débat autour du rapport excellent de *Jacques Fauvet* se situa moins dans le domaine des constructions théo-

Jacques Fauvet

André Janson

riques que dans celui des réalités quotidiennes et des incertitudes françaises.

Jacques Fauvet rappelle tout d'abord que la démocratie suppose une certaine stabilité du mode électoral et il condamne les manipulations qui détruisent la confiance dans le suffrage universel.

Après avoir écarté la démocratie directe où les corps intermédiaires existent mais ne vivent pas et la démocratie populaire dans laquelle les corps intermédiaires existent mais se confondent avec l'Etat, Jacques Fauvet propose les deux critères de la démocratie. La démocratie est un régime dans lequel le peuple désigne librement les responsables du pouvoir politique et participe de manière active et organique à la vie politique et économique du pays. Aux corps intermédiaires, il appartient alors d'assurer à la fois une représentation globale par l'élection du chef de l'exécutif et une représentation particulière au sein d'une ou de plusieurs assemblées. Jacques Fauvet observe que les partis subissent un discrédit qui ne cesse de s'aggraver et déplore qu'ils n'aient pas mis à profit le répit qui leur a été accordé depuis le 13 mai 1958, pour se regrouper, se rénover, s'adapter aux exigences de la société moderne. Cet état de choses est d'autant plus regrettable que, dans toute démocratie digne de ce nom, les partis ont un rôle irremplaçable à jouer en tant qu'instrument de sélection et de recrutement des dirigeants politiques aux différents échelons, qu'armature de la vie et de l'action politiques, que moyen d'information et de formation de l'opinion publique.

Malheureusement, les partis n'ont pas toujours su éviter de se transformer en « oligarchies » au sein desquelles les appareils ont exercé des pressions excessives. Cette situation a entraîné une certaine sclérose à laquelle s'est jointe la perte de contact avec les forces vives de la Nation et leurs problèmes quotidiens. Un vide s'est créé que le syndicalisme a eu parfois tendance à combler. Ainsi, la désaffection de l'opinion à l'égard des partis a été compensée par une politisation des corps intermédiaires qui s'est effectuée au détriment des corps proprement politiques. Un courant se développe actuellement qui paraît conduire le syndicalisme de l'ère de la revendication à l'ère de la participation.

À partir de cette analyse, Jacques Fauvet esquisse quelques éléments de solution. Il conviendrait tout d'abord de distinguer plus nettement les grandes options politiques et nationales des décisions d'application (notamment économiques) et de décentraliser systématiquement le pouvoir. Au niveau des partis, ces objectifs posent le problème de l'intégration des groupes de pensée, d'intérêts, etc. dans les partis qui seuls peuvent faire la synthèse : les partis britanniques comptent des adhérents individuels et des adhérents collectifs. À défaut, les partis devraient déléguer certains de leurs membres au sein de ces divers groupes ou inversement. Au niveau des institutions, la décentralisation semble être le seul moyen de réduire l'influence des appareils, des coteries et d'élargir le recrutement des hommes politiques aux gens de culture, de voyage, de responsabilités, et aux élites nouvelles qui se dégagent à la faveur de multiples initiatives de développement régional et local. En outre, seule une confrontation constante des techniciens et des politiques prémunit contre les déviations technocratiques ou politiciennes. Le problème n'est pas en réalité d'ordre constitutionnaliste, il ne se résoudra qu'à l'aide d'une méthode partielle, empirique, progressive.

Jacques Fauvet note le mouvement qui se crée dans le milieu syndical pour estimer dépassée la Charte d'Amiens et qui a suscité le désir de réaliser une association plus orga-

nique entre politiques et syndicalistes. À la limite, certains ont pensé que cette orientation devait aboutir à la transformation du Sénat et du Conseil Economique en une seule Assemblée ayant pouvoirs de légiférer. Jacques Fauvet reconnaît que cette proposition intéressante soulève des obstacles multiples parmi lesquels le risque de corporatisme, le problème de l'élection, le danger de voir diminuer encore la place de l'Assemblée politique.

Et Jacques Fauvet conclut par des interrogations : « Peut-on restaurer les partis dans leur dignité et leurs fonctions, ou doit-on rechercher d'autres modes de participation où les autres corps intermédiaires auraient un rôle à jouer ? Doit-on réintégrer les partis (en les réformant) dans la vie politique ou intégrer le syndicalisme dans les institutions politiques ? »

Après cet exposé d'un observateur particulièrement attentif aux médiations nécessaires entre le peuple et le pouvoir, la discussion s'ouvre, elle sera animée, franche, riche d'idées, de perspectives.

Albert Génin analysant les raisons de la désaffection du monde agricole à l'égard des formes traditionnelles de la vie politique, met en évidence les inconvénients de la trop grande multiplicité des partis et l'insuffisante attention de ceux-ci à l'égard des préoccupations de la génération montante. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions que les organisations syndicales, davantage branchées sur les problèmes économiques et la vie sociale régionale, suscitent davantage d'adhésions. Albert Génin estime toutefois qu'il est urgent d'intégrer ou d'associer ces formations plus directement aux responsabilités de l'avenir national sous réserve que la précieuse unité du syndicalisme agricole ne soit pas compromise. Le Sénat économique ne lui paraît pas la solution la mieux adaptée.

André Philip réplique à Jacques Fauvet, adversaire du référendum, que pour sa part il accepterait volontiers cette procédure lorsqu'un choix important est proposé au pays. Mais à condition toutefois que la décision de recourir au référendum appartienne à la fois à l'exécutif et au législatif et que la rédaction des questions posées soit confiée à un organisme autonome.

André Philip estime que l'on parle trop de dépolitisation et qu'il y a en fait tout simplement un phénomène de relativisation. Nos partis sont nés sous le signe de l'absolu en réaction contre la pression que l'Eglise exerçait sur la vie politique. Les hommes de gauche ont alors tout simplement copié l'Eglise, avec le dogme, le rite et même les saints. Ils ont recherché une politique de salut et ont négligé l'organisation de la vie quotidienne. André Philip croit que la politique est une activité importante de l'homme mais à côté de beaucoup d'autres. Il raconte plaisamment l'anecdote suivante : à Londres, alors qu'il appartenait au cabinet du général de Gaulle, ne lui est-il pas arrivé de préférer un exceptionnel récital de Menuhin à un Conseil des Ministres ?

Devant la carence des partis, les responsables du pouvoir ont pris l'habitude de s'adresser directement à la Nation. Ce fut le cas de Mendès-France. C'est aujourd'hui le cas du général de Gaulle. Les citoyens ne lisent plus les tracts et les affiches mais ils veulent bien participer à un colloque. « Ils ne veulent plus être encartés ». Le rôle principal des partis est donc désormais d'assurer l'information et la sélection des dirigeants. Sur le plan électoral, le parti doit être une confédération de toute une série de groupements qui se mettent d'accord sur un programme minimum et qui désignent un leader. André Philip souscrit à l'analyse de Fauvet concernant l'existence de forces neuves au niveau régional dans les syndicats, municipalités, comités d'expansion écono-

mique, associations diverses, et fonde de grands espoirs sur elles pour liquider les archaïsmes.

Gabriel Ventejol examine les conditions dans lesquelles un Gouvernement doit travailler. Il lui paraît indispensable de laisser au Gouvernement le temps de réaliser la politique qui a été choisie par la Nation. Mais il importe aussi de décentraliser et surtout peut-être coordonner l'action des ministères qui travaillent chacun pour soi dans un cadre strictement vertical.

Quant au syndicalisme, il ne doit pas être intégré dans les organismes politiques. Il ne pourrait y disposer en effet que d'un strapontin, ce qui ne l'empêcherait pas d'ailleurs d'endosser des responsabilités qui ne seraient pas les siennes. De plus, par un engagement de cette nature, il perdrait rapidement ses possibilités de contestation, essentielles à la vie de la démocratie sociale.

Gabriel Ventejol souhaite par contre que l'on confie davantage de responsabilités aux syndicats au sein des instances de planification et d'expansion économique, à l'échelon régional comme à l'échelon national et au niveau des entreprises et il déclare préférer cette voie à celle de la création d'un Sénat Economique.

Pierre-Henri Teitgen reprend pour la contester la thèse d'André Philip qui veut relativiser l'idéologie et la politique. Le fascisme, le communisme avant d'être une politique, sont une philosophie. Quant à la démocratie chrétienne, n'est-elle pas une tentative d'incarnation de la loi de charité chrétienne ?

On n'enthousiasme personne sur des recettes d'administration économique quotidienne, car derrière tout engagement, il y a nécessairement une métaphysique sous-jacente ou une idéologie.

Pierre-Henri Teitgen ne croit ni à l'intérêt ni à la possibilité de relativiser la politique. D'ailleurs, n'est-ce pas au nom même d'une métaphysique qu'André Philip proclame la relativisation de la politique ?

Joël Le Theule déclare que si le scrutin d'arrondissement est un des facteurs les plus importants de la dépolitisation, le facteur essentiel est l'atonie politique de la presse régionale.

Le scrutin d'arrondissement a toutefois l'avantage de faciliter des contacts plus directs entre l'élu et les forces vives locales et régionales.

Pour *Gilbert Bosc*, la démocratie réelle exige le maintien d'une certaine tension entre politiques et syndicalistes. Jusqu'à présent, les partis politiques sont trop organisés et pensés en fonction de la vie au Palais-Bourbon et de l'action globale. Il paraît illusoire de vouloir instaurer à bref délai une forme de travailisme français qui supposerait la réduction des partis à 3 ou 4 formations. Plus réalisable et plus réaliste serait l'introduction de représentants des groupes dans les différentes instances des partis politiques.

Une telle réforme devrait être accompagnée d'une décentralisation authentique et d'un transfert de responsabilités et de pouvoirs de décision aux échelons locaux.

Il ne faut certes pas exclure toute doctrine et toute référence idéologique mais la démocratie est quelque chose qui se construit chaque jour concrètement.

Lucien Douroux constate que très souvent les syndicats en traitant de questions économiques prennent des positions politiques sans s'en rendre compte. Mais il arrive aussi qu'ils en prennent en le proclamant, par exemple lorsqu'ils s'élèvent contre les menaces de putsch.

La V^e République a institué de nombreuses commissions mixtes Etat-professions, notamment dans le domaine agricole. De telles formes d'association sont une bonne chose, mais le dialogue n'est pas encore assez complet puisqu'un certain

nombre de violences n'ont pu être empêchées et peuvent aller jusqu'à remettre en cause la planification. Plutôt que de créer un Sénat économique, il vaudrait mieux d'abord rationaliser et améliorer le fonctionnement des multiples organes de consultations et liaisons qui existent déjà. *Lucien Douroux* remarque que l'expérience révèle que les groupes économiques peuvent paralyser l'exécution du Plan et jouer ainsi un rôle plus important que le Parlement.

Jean-Marie Domenach estime que la France est un pays où les possibilités de vie démocratique sont immenses.

Les cadres politiques y sont de qualité supérieure à celles des autres pays apparemment plus stabilisés dans l'exercice de la démocratie. Le caractère fantomatique de la vie politique française réside dans l'impression d'irréalité que donne le contraste entre la sclérose politique et le dynamisme économique. Mais il y a à Paris et en Province quantité de sociétés, de clubs, de cercles, de groupements dont l'activité témoigne d'une grande esprit civique. *Jean-Marie Domenach* admet que la renaissance de la démocratie s'accomplisse à partir du concret mais il insiste sur l'importance primordiale des valeurs idéologiques. L'activité politique n'est pas une activité parmi d'autres, elle conditionne toutes les autres. Elle n'est pas une technique, mais se situe au point de rencontre de la vie intellectuelle et de la vie concrète. Il n'y aura pas de progrès démocratique sans une régénération de la vie politique par un approfondissement spirituel, moral, intellectuel. Un retour aux sources véritables de la démocratie s'impose. « Si la démocratie française est tombée bien bas, c'est pour des raisons de déficiences morale et spirituelle davantage que pour des raisons de technique politique. »

Paul Coste-Floret rappelle que les hommes politiques avaient pensé dans la Résistance puis au moment de la Libération à réformer les partis et à réaliser des regroupements. A l'heure actuelle, il est urgent de refaire un Parlement, et un régime présidentiel en est le seul moyen. Il y a une hiérarchie des valeurs et des urgences ; la réforme des institutions doit précéder celles des partis. L'instauration d'un régime présidentiel provoquerait naturellement des regroupements et insufflerait un dynamisme nouveau aux partis. Hostile à toute forme de Sénat économique, *Paul Coste-Floret* pense qu'en facilitant la décentralisation, on permettrait aux représentants des syndicats et des organismes professionnels de pénétrer dans les assemblées et les institutions politiques et de collaborer avec les partis.

Jean Lecanuet donne la primauté à la reconstitution du « tissu démocratique ».

Il est disposé à rechercher un moyen pratique d'intégration des forces vives dans la vie politique. Il souhaite que dans ce but le Parti puisse, dans l'avenir, s'élargir jusqu'aux dimensions d'un Mouvement. Le parti n'étant, à proprement parler, que la pointe d'insertion parlementaire du Mouvement, celui-ci réunirait toutes les diversités d'une même famille d'esprit, permettant ainsi aux forces vives d'être représentées en tant que telles sans être toutefois engagées directement dans les responsabilités du parti. Mais *Jean Lecanuet* juge prématuré de songer à une intégration immédiate des forces syndicales et professionnelles dans un Mouvement politique, il croit qu'il convient plutôt de limiter pour l'instant l'ambition à des modes très souples d'association par le truchement de personnes engagées à la fois dans le syndicalisme ou la profession et le parti politique. *Jean Lecanuet* combat l'idée d'une seconde Assemblée politique composée de représentants des groupes économiques car elle amènerait des confusions dangereuses et comporterait des germes d'anar-

chie ou de corporatisme, sans améliorer l'efficacité des institutions parlementaires. Il propose une formule de coopération : les parlementaires et les Conseillers économiques délégués des syndicats et professions délibéreraient en commun et se prononceraient ensemble sur certaines matières du domaine économique et social, orientation du Plan, lois-programmes, budget.

Jean Lecanuet distingue la décentralisation, qu'il approuve, de la régionalisation qui présenterait l'inconvénient d'entraîner un fédéralisme interne comportant des risques de distorsion de l'ensemble français. Il formule en outre les plus expresses réserves sur l'instauration en France d'un régime présidentiel source de difficultés politiques supplémentaires.

Roger Louet reconnaît que des résurgences de la fidélité à la Charte d'Amiens provoquent dans les milieux syndicaux des résistances à un engagement politique. Il souligne le fait que, sensibles aux problèmes concrets qui les touchent de près, les ouvriers ne participent pas aux grandes options dont, en fin de compte cependant, dépendent les petites réalités quotidiennes. Dans cette rupture, les rouages intermédiaires ont leur responsabilité, ils ne remplissent pas leur rôle d'informateurs.

Le sentiment de sécurité annihile l'esprit d'initiative. La sécurité de l'emploi est maintenant donnée aux travailleurs par un inconnu : le législateur. Le mouvement syndical souffre ainsi de ne plus être en prise directe avec le monde du travail du fait qu'il n'a plus le bénéfice moral des réalisations sociales. Roger Louet réclame un vaste effort de promotion des travailleurs qui se manifeste par la mise en place de nouvelles structures au niveau régional et au niveau de participation à la préparation et à l'exécution du Plan.

Selon Léon Dubois, au contraire, les améliorations apportées dans le domaine social ou économique ne sont que rarement présentées par la presse comme le produit de la volonté du Parlement ou du Gouvernement. Elles sont presque toujours données comme le fruit du travail des associations professionnelles. Ceci tout simplement parce que les partis n'ont pas d'implantation locale et sont restés trop strictement parlementaires. Dans les villages ou dans les villes, les gens connaissent le syndicat ou l'association familiale. Des partis politiques, ils ne connaissent que le candidat qui, tous les quatre ou cinq ans, apparaît dans les joutes électorales. La présence de responsables professionnels dans les différentes formations politiques constituerait un progrès considérable dans la démocratisation du pouvoir.

Jacques de Bourbon-Busset constate et regrette les cloisonnements entre les différentes élites. Il y voit davantage une différence de structure mentale qu'une simple opposition de vocabulaire. Il souhaite que dans la perspective d'une plus grande communication entre les groupes soit posé enfin le problème « immense » de l'éducation.

Pour Pierre Pflimlin, la crise de la démocratie n'est qu'un aspect de la crise de l'Etat ou plus exactement de la crise des rapports entre l'Etat et la Nation. Il faut lutter contre le phénomène de « ghetto » qui menace les corps organisés, contre cette séparation entre ce qui est dans l'Etat et ce qui n'y est pas. Il faut permettre aux Français de s'évader de leurs cadres habituels, de se connaître, de dialoguer. Tout groupe homogène est mauvais par nature car une psychologie collective le met en opposition avec d'autres catégories et l'amène en fin de compte à perdre le sens des autres et de la Nation. C'est la position du technocrate coupé des réalités humaines et du syndicaliste voué à la contestation. C'est le politique devenant un démagogue, le militaire devenant un

insurgé. Comme Jacques Fauvet et André Philip, Pierre Pflimlin préconise une large décentralisation dans laquelle il découvre une valeur pédagogique propre à améliorer la qualité du citoyen. Ainsi, dans la préparation du Plan, il fallait se préoccuper davantage d'une répartition horizontale des tâches qui eût conduit les gens à s'élever au-dessus des considérations des intérêts particuliers de leur catégorie. On pourrait, dans le même esprit, vivifier les conseils généraux des départements en les faisant délibérer en commun avec des conseils régionaux, économiques et sociaux, dont la création serait fort opportune.

Tout ce qui permet ou favorise la confrontation permanente entre les élus ayant vocation à considérer les problèmes dans une perspective d'intérêt général et les représentants des différentes forces vives, multiplie les chances de compréhension réciproque et donc de fécondité de l'action démocratique nationale et régionale.

A propos du IV^e Plan, Pierre Pflimlin note que la distinction formelle entre l'élaboration et la décision disparaît dès que l'on considère les réalités. Un millier de personnes ont participé à la préparation du Plan, elles n'avaient pas le pouvoir de décision. Le Parlement, lui, a théoriquement le pouvoir de décision, mais pratiquement, celui-ci est vidé de toute substance. Si le Plan n'est pas voté par le Parlement, le Gouvernement restera toutefois maître de l'appliquer dans les faits par l'aménagement de sa politique budgétaire. Trop souvent, les solutions sont ainsi présentées au Parlement comme inélectables. Le Parlement est aujourd'hui le grand malade. Aussi Pierre Pflimlin est amené à se demander s'il ne conviendrait pas de faire bénéficier les parlementaires d'une promotion en leur donnant autant de pouvoirs que ceux que détient déjà en fait un certain nombre des représentants des forces vives !...

En ce qui concerne l'indispensable intégration de ces forces vives, qui ne se composent pas seulement des syndicats et des organisations professionnelles mais aussi des mouvements familiaux, culturels, éducatifs et de jeunesse, Pierre Pflimlin suggère qu'elle s'opère non pas au sein des organes parlementaires classiques mais au plus près des organes réels de décisions et pouvoir. Puisant des exemples dans son expérience ministérielle, il affirme qu'il est difficile de localiser exactement « le pouvoir ». Le Gouvernement lui-même n'est, en effet, bien souvent qu'un organe d'enregistrement. Dans ces conditions, le vrai problème n'est pas la réforme constitutionnelle, mais plutôt la réforme des structures administratives. Il y a encore des Bastilles à détruire.

André Jeanson conçoit que de l'extérieur, le mouvement syndical puisse paraître morcelé. En fait, derrière la multiplicité des prises de position à différents échelons, il y a une nouvelle concentration de la pensée syndicale et un regroupement en vue de l'action. Il ne faut pas dire qu'il y a une crise des partis politiques mais plutôt qu'il y a une crise du citoyen, une crise de toutes les catégories sociales et même des corps intermédiaires, qui se trouvent en 1962 inadaptés aux évolutions du monde moderne.

Au lieu de rêver d'un Sénat économique, il serait plus utile dans l'immédiat d'améliorer ou de renforcer la liaison entre les Assemblées politiques existantes et le Conseil économique qui devrait exercer une influence plus directe sur les choix des institutions politiques.

La pensée et les options du mouvement syndical, actuellement en pleine mutation, s'élaborant à la base, il serait salubre de développer les rencontres à l'échelon de la ville ou du département entre les militants, paysans, ouvriers et étudiants. La politisation des syndicats n'est pas, pour André

Jeanson, un phénomène accidentel car elle illustre le fait que les problèmes économiques et sociaux touchent d'une manière ou d'une autre au domaine politique ; il est donc nécessaire que les syndicalistes en prennent conscience. Comme d'autres intervenants, André Jeanson estime que tout le système représentatif français doit être repensé et réadapté. Il faut promouvoir des institutions qui répondent à un souci d'équilibre entre l'exécutif et le législatif mais qui permettent aussi aux forces économiques et sociales de s'exprimer dans l'ordre politique.

Michel Debatisse craint que l'on ne pose en terme de regroupement de partis la remise en question de nos structures politiques. Nos institutions restent marquées par l'individualisme du XIX^e siècle, par la notion du citoyen abstrait, sans attache avec le concret de la vie quotidienne. Les partis ont insuffisamment ou mal exprimé l'homme appartenant à des communautés familiales, professionnelles, culturelles.

Michel Debatisse juge le moment venu de faire intervenir la compétence et la représentativité des groupes économiques dans la gestion du bien commun. Il est indispensable de donner la possibilité aux syndicats, aux organisations économiques et sociales de se confronter démocratiquement dans une structure politique spécifique et de participer aux décisions d'ordre économique et politique, étant entendu que le dernier mot doit revenir à l'Assemblée Nationale élue au suffrage universel. Il serait vain de prétendre bâtir une démocratie moderne sans tenir compte du dynamisme et de la puissance des groupes socio-économiques, et sans leur ménager la place qui leur revient légitimement dans les institutions.

René Richard déclare que les grandes périodes d'efficacité et de développement du syndicalisme coïncident avec celles où il y a eu une coopération avouée entre syndicats et partis politiques. Il pense que le syndicalisme devrait se préoccuper d'orienter l'action des législateurs, de stimuler le pouvoir politique afin de parvenir à une transformation de la Société. Les temps nouveaux exigent des idées nouvelles. Les syndicats libres ne pourraient-ils s'entendre afin de favoriser un Gouvernement prenant des engagements sur le Plan à réaliser pendant une législature ?

Maurice Blin tient à souligner que les problèmes sur lesquels les partis politiques français se sont séparés datent tous de la première moitié du XX^e siècle. C'est ainsi que le socialisme s'est construit face à une certaine forme de capitalisme tandis que, de son côté, la démocratie chrétienne visait à réconcilier la République et une certaine forme de Foi. Aujourd'hui, ces problèmes sont dépassés.

Si on considère les partis comme des organismes de défense, on peut dire que les partis ont à peu près tous réussi. Ils jouent d'ailleurs encore leur rôle de garde-fous vigilants de la démocratie. De leur côté, les syndicats se sont définis contre l'oppression de l'argent et ont été les gardiens de la personne humaine. Mais tout cela est une addition de négations, alors que nous devons chercher à construire. Il est évident qu'aucun parti en France ne peut prétendre construire seul, il doit s'allier avec d'autres, c'est-à-dire se compromettre. Maurice Blin observe qu'un danger de folklorisation rapide et définitive du personnel politique dû au scrutin d'arrondissement vient encore compliquer la situation.

Il y a cinquante ans, les partis copiaient et relayaient l'Église. Plus récemment, ils ont copié l'armée : on a parlé de mobilisation de masses... Aujourd'hui, dans une société industrielle, nul ne songe à les voir copier l'industrie, car ce serait la fin de vie politique, telle que nous l'entendons. Alors ?... La réponse de Maurice Blin à cette question est nette. Nous sommes en latinité, il faut que les cours pat-

tent et ils battront à l'apparition dans l'univers politique de deux dimensions nouvelles : la dimension européenne et la dimension régionale.

Georges Delfosse estime que l'on devrait créer au Parlement des commissions élargies comprenant des représentants des forces vives. Mais, à son avis, le parti ne peut être cantonné comme paraît le souhaiter André Philip dans un rôle de moniteur de candidats. Il doit éveiller la conscience publique et expliquer, pas seulement pendant les périodes électorales, les grandes options qui se présentent. L'opinion se répand dangereusement que les événements dominent les hommes et que quels que soient les partis au pouvoir, la même politique finit toujours par s'imposer. D'où un certain fatalisme qui ne disparaîtra que si les partis politiques font leur devoir avec courage et lucidité.

Pierre Uri pense que pour parvenir à davantage d'unité politique, il faut rechercher les valeurs communes. Ainsi, il existe un nationalisme qui est commun aux traditionalistes et aux jacobins tandis qu'il y a des valeurs de respect de la personne humaine et un sens de la liberté qui rapprochent chrétiens et socialistes.

Mais pour Pierre Uri, le grand devoir dans le domaine politique est de ne pas être anachronique. Il faut donc redonner tout leur sens dans le cadre des exigences contemporaines aux mots de liberté, égalité, fraternité.

Georges Vedel met en garde contre les séductions et les facilités de l'empirisme. « L'empirisme dans une histoire qui s'accélère, cela veut dire qu'on aura toujours le temps d'élaborer une solution ! Ce n'est pas de l'empirisme qu'il faut faire, c'est de la prospective. »

Rémy Dujardin décrit le travail d'éducation démocratique réalisé par « Citoyens 60 ».

Les cahiers « Citoyens 60 » ont été créés par une équipe de militants de « La Vie Nouvelle » qui souhaitaient apporter, dans leur esprit propre, leur pierre à l'effort de formation politique non partisane des citoyens et de reconstruction de la démocratie. En partant de leur inspiration personnelle et d'une analyse réaliste des structures, ils s'efforcent de fournir aux enseignants, aux responsables de groupes et aux militants, les éléments d'une réflexion personnelle.

Leur but : apprendre aux citoyens à mieux connaître les données de leur destin collectif, certes, mais aussi réveiller leur intérêt et les inciter à construire leur propre liberté et à dialoguer avec les autres. Car le dialogue est le fondement premier de tout renouveau démocratique pour les deux mille militants qui animent les « Clubs Citoyens 60 » où sont donnés cours et conférences.

Il semble, au terme de cette journée, qu'au cours des débats, le problème de l'accession des forces vives aux responsabilités politiques, phénomène susceptible de réanimer la démocratie, ait été nettement posé.

Tous les orateurs ont été d'accord sur la nécessité d'une refonte des structures de l'État, des partis, voire de la plupart des corps intermédiaires. Les divers cloisonnements qui font obstacle à une plus grande compréhension entre les groupes ont été dénoncés. On a très bien senti chez chacun une certaine inquiétude et un souci très vif de rapprochement. Chez les syndicalistes, on a perçu la volonté d'engager le dialogue à partir d'une position d'égalité ; chez les hommes politiques, le désir d'ouverture et d'élargissement de leurs organisations. Les partis devront faire, sous une forme à déterminer, une place dans la vie politique aux forces vives. Les modalités de coopération et de division des tâches restent encore à définir. Nous en sommes à l'étape de la prise de conscience.

Les enseignements d'un colloque

Rapporteur : Etienne BORNE.

Président de séance : Lucien DOUROUX.

Impressions de réunion par Yvon BRES.

En ces temps de violence et de bêtise on a plaisir à voir des hommes décidés à se rencontrer. Le sens et la portée de cette rencontre furent dégagés par *Etienne Borne* avec la hauteur de vues et les exigences intellectuelles qui lui sont coutumières.

Le premier but de cette rencontre était de prévoir et de préparer un élargissement de la « classe politique » : hommes politiques, intellectuels, économistes, syndicalistes *sont* cette classe. Le drame actuel, c'est que les premiers aient le sentiment d'être coupés des « forces vives » de la nation et que les autres se sentent exclus de la vie politique. Si la démocratie, doit revenir, ou, tout simplement, advenir, ces barrières doivent tomber.

Pourtant, rien ne serait plus contradictoire qu'une démocratie toute faite. Parce que foncièrement « négative », la démocratie est toujours menacée. Elle est antiphysis, c'est-à-dire, au fond, refus de tous les systèmes politiques prétendant à quelque naturalité organique. La démocratie est le refus de toutes les séductions par lesquelles les systèmes politiques cherchent à s'imposer à l'affectivité des hommes. Aussi risque-t-elle toujours d'être considérée comme destructrice et stérile par ceux qui confondent négation et destruction. Par contre, c'est en démocratie que coïncident au maximum l'acte intellectuel et l'acte politique. De nos jours d'aucuns se plaisent à dénoncer la faillite des idéologies et il est fort possible qu'il y ait là un sain réflexe intellectuel contre une certaine « trahison des clercs » dont beaucoup s'étaient rendus coupables. Mais il faut distinguer idéologie et doctrine : sauvés du dogmatisme de l'idéologie nous avons, plus que jamais, besoin de pensée interrogative.

Rétablir ou établir une vie démocratique saine, cela suppose encore qu'aux séductions d'une efficacité préconçue (technique ou guerrière) on sache opposer la nécessité d'une civilisation de la parole. A ceux qui croient que la politique de demain sera efficace si l'on agit au lieu de parler, il faut répondre que, si l'action n'est pas soutenue et même couronnée par la parole, aucune démocratie n'est possible. Scepticisme à l'égard des mots, fanatisme secret et goût de la violence, n'est-ce point la formule du poujadisme ? S'il est vrai, comme le pense Etienne Borne, que tout Français soit un peu poujadiste, on ne s'étonnera point que la pente antidémocratique conduise un peuple las des mots par refus de penser à une situation où les moyens d'expression sont à peu

près inexistants et où l'on préfère tuer.

En écoutant les « colloqueurs » de Saint-Germain j'ai été tenté, un instant, je l'avoue, de trouver leurs efforts singulièrement inactuels et inefficaces : l'ennemi n'était-il point à nos portes, plastiquant et assassinant ? La sérénité de nos délibérations avait quelque chose de comique ! Mais je me suis vite aperçu que je cétais, moi aussi, à l'une des subtiles tentations qui contribuent à discréditer la politique. L'alternative entre la politique « sérieuse » et l'agitation nous a coûté cher. En ce début troublé de l'année 1962 l'efficacité (des intellectuels et des autres) consiste-t-elle à préparer la vie politique de demain en analysant sereinement la conjoncture ou à descendre dans la rue ? Poser ainsi la question, c'est se condamner à l'impuissance. La « négation » démocratique, dont parlait excellemment Etienne Borne, consiste aussi bien à démystifier les séductions qu'à dire non à l'assaut fasciste. Le courage des manifestants du 8 février, la dignité des foules du 13 février mettent le sceau de l'authenticité sur la « sagesse » du colloque. On a trop opposé l'analyste politique et le militant. Le ridicule évident des manifestations de rues à tout propos a donné bonne conscience à ceux dont la sagesse politique tendait surtout à promouvoir par des voies légales les solutions effectivement réalisables. Il est pourtant visible que, depuis la Libération, la vie politique de notre pays a toujours comporté une frange d'action extra-politique. Dans une « démocratie » où le pouvoir n'exerce pas de véritable autorité sur l'armée, où la police est noyauté par la violence antidémocratique, où la volonté populaire n'a pas de possibilité d'expression, il est encore heureux que les syndicats puissent organiser des grèves politiques, appeler à des manifestations interdites et opposer à la violence antidémocratique une vigilance peu soucieuse des fantaisies inquiétantes du pouvoir. Dira-t-on que ces solutions sont provisoires ? Si la démocratie, comme le dit Etienne Borne, n'est jamais parfaitement réalisée, on peut se demander si ce provisoire n'a pas quelque chose de durable

Etienne Borne

Liste des participants au Colloque « France-Forum » de Saint-Germain-en-Laye

MM. Dominique Alluni - Jean Aubry - Maurice Blin - Jacques Blois - Jacques Blot - Etienne Borne - André Bouat - Gilbert Bosc - Henri Bourbon - Jacques de Bourbon Buset - Théo Braun - Yvon Brès - Pierre Brousse - Maurice Byé - Pierre Chabrand - André Chandernagor - Paul Coste-Floret - Georges Cuiller - Michel Debatisse - Georges Dellosse - Eugène Descamps - Pierre Dhers - André Diligent - Rémy Dujardin - Jean-Marie Domenach - Lucien Douroux - Michel Drancourt - Léon Dubois - Jacques Fauvel - François Fontaine - Pierre Fougeyrollas - Albert Génin - André Jeanson - Jean Lecanuet - Joël Le Theule - Roger Louet - Francis Leenhardt - Jacques Mallet - Jean Mialet - Georges Montaron - Bertrand Motte - André Piraault - Pierre Pflimlin - André Philip - René Rémond - René Richard - Joseph Rovin - Jean Saint-Geours - André Schafter - Maurice-René Simonnet - Pierre-Henri Teitgen - Henri Théry - Pierre Uri - Georges Vedel - Gabriel Ventejol - Mlle Marie-Thérèse Nouvellon.

L'Agriculture française

au seuil du Marché Commun

par JACQUES MALLET

LES agriculteurs français marqueront d'une croix blanche ce début d'année 1962 : le 14 janvier, à Bruxelles, après trois semaines de discussion difficile, les Six ont jeté les bases d'une politique agricole commune. Un mois plus tard, les 27 et 28 février 1962, la Fédération Nationale des Exploitants Agricoles a tenu à Paris un Congrès qui fera date dans l'histoire de la profession. Pour la première fois, elle a confié l'un des principaux rapports au secrétaire général du Cercle des Jeunes Agriculteurs, Michel Debatisse, et elle a mis au tout premier rang de ses préoccupations l'examen des problèmes fondamentaux et à long terme de l'agriculture, notamment des problèmes de structure. Que ce Congrès ait été placé sous le double signe du IV^e plan et de la politique agricole commune, il y a là plus qu'une coïncidence : l'agriculture française doit se mettre au rythme de l'Europe pour se mettre au rythme de son époque. Ce ne sont là, en réalité, que les deux aspects d'une seule et même tâche, dont dépendent l'augmentation des revenus agricoles et la conquête par les agriculteurs de la « parité » économique et sociale, à laquelle ils aspirent légitimement.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Telle avait été, dès le départ, la conviction des « pionniers » de l'intégration européenne. Peu après l'appel de Robert

Schuman, du 9 mai 1950, qui est, on le sait, à l'origine de la C.E.C.A., Pierre Pflimlin, alors ministre de l'Agriculture, avait en juin 1950 déposé à l'Assemblée Nationale un projet de loi tendant à créer une organisation commune des marchés, qui aurait englobé au départ le blé, le sucre, le vin et les produits laitiers. Un projet analogue avait été présenté à l'Assemblée Européenne par René Charpentier. En novembre 1950, M. Mansholt, à l'époque ministre de l'Agriculture des Pays-Bas, avait de son côté publié un plan visant à unifier l'ensemble des marchés agricoles. Mais les négociations sur le « Pool vert », engagées en 1952 sur l'initiative de la France entre les ministres de l'Agriculture des dix-sept pays d'Europe Occidentale, avaient échoué le 7 juillet 1954 : renvoyé à l'O.E.C.E. à la demande de la Grande-Bretagne, le projet y fut bel et bien enterré.

Il fallut attendre, pour le voir renaître sous une autre forme, que la « relance européenne », amorcée à Messine en juin 1955, eût ouvert la voie aux négociateurs du Traité de Rome. Ce qui n'avait pu être réalisé sous l'égide d'une « Communauté spécialisée », devait l'être le 25 mars 1957, dans le cadre d'un Marché Commun général. Le Traité, sur ce point fort explicite, proclame que « le Marché Commun s'étend à l'agriculture », et il lui consacre un titre entier, une dizaine d'articles. Les négociateurs français en avaient fait une condition « sine qua non » de l'accord général. Conscients des particularités des marchés agricoles, ils avaient obtenu que, dans ce domaine, la libération des échanges fût su-

bordonnée à l'unification des politiques nationales. L'article 38 souligne, en effet, que « le fonctionnement et le développement du Marché Commun pour les produits agricoles doivent s'accompagner de l'établissement d'une politique agricole commune des Etats membres ». Ce que serait cette politique commune, que les Etats membres « devaient développer graduellement et établir au plus tard à la fin de la période de transition » — c'est-à-dire normalement à la fin de 1969 — le Traité, il est vrai, ne l'indiquait pas de façon précise, se bornant à fixer des objectifs, des principes et des procédures. Les garanties obtenues en faveur de l'agriculture avaient été néanmoins jugées suffisantes pour obtenir au Parlement l'appui massif des « voix agricoles », appui qui fut déterminant pour la ratification du Traité.

On comprend donc que le gouvernement français ait fait montre d'une grande fermeté à la fin de l'année dernière, subordonnant le passage à la deuxième étape du Traité à un accord sur la politique agricole commune. Le Traité, dans sa lettre, ne l'y autorisait pas ; mais on pouvait, à bon droit, invoquer l'« esprit » des textes pour justifier cette intransigeance. L'accélération du Marché Commun industriel risquait, en effet, de provoquer de graves déséquilibres dans la réalisation du Traité, si des progrès sensibles n'avaient pas été faits dans la voie du Marché Commun agricole.

Mais, il faut le dire, de tels progrès n'auraient pas été possibles si un organisa-

me exécutif, indépendant des gouvernements — la Commission du Marché Commun — n'avait élaboré des propositions précises, qui ont fourni une base commune de discussion, si, au cours même des négociations, il n'avait pas constamment travaillé au rapprochement des points de vue nationaux et mis au point des projets de compromis. Les accords adoptés le 14 janvier reprennent en fait l'essentiel de ce qu'on a appelé le « Plan Mansholt », c'est-à-dire des propositions soumises aux gouvernements par la Commission, en juin 1960. Ces accords, sans précédent, d'une importance décisive pour la Communauté Européenne — qu'ils ont fait passer du stade de l'union douanière au stade de l'union économique — démontrent de manière éclatante la valeur des principes affirmés dans le Traité de Rome et l'efficacité des Institutions communautaires, créées par le Traité.

Point n'est besoin de rappeler le contenu des décisions qui établissent les fondements d'une politique agricole véritablement commune. Celle-ci « repose sur l'idée de la préférence européenne ou mieux encore sur la notion d'une responsabilité communautaire, assumée par les six pays à l'égard de l'ensemble de la production agricole de la Communauté dans les domaines politique, économique et financier, dans les conditions exactes où chaque gouvernement l'exerce actuellement en faveur de ses agriculteurs » (1). Les règlements adoptés pour les céréales, le porc, les œufs et volailles, le vin, les fruits et légumes, ou prévus pour les produits laitiers, la viande de bœuf et le sucre (2), mettent en œuvre progressivement, sous des formes d'ailleurs diverses, une organisation commune des marchés, caractérisée par la liberté de circulation des produits, un régime uniforme de prix, des garanties uniformes aux producteurs d'un même produit, et des rapports uniformes avec les pays tiers. La préférence européenne sera assurée par un prélèvement aux frontières de la Communauté, égal à la différence entre le cours mondial et le prix payé aux producteurs européens. La responsabilité communautaire se traduira par la création d'un *Fonds Européen d'Orientation et de Garantie*, qui prendra en charge peu à peu la totalité des dépenses résultant de la politique agricole commune, en particulier les interventions sur le marché, les aides à l'exportation, l'amélioration des structures agricoles. Ainsi, au stade final, — c'est-à-dire dans huit ans —, l'écoulement des surplus sera entièrement financé par le budget de la Communauté, auquel seront entièrement affectés

les prélèvements aux frontières de l'Europe des Six.

Faut-il souligner les avantages d'un tel système pour la France, qui dispose à elle seule de près de 50 % des surfaces agricoles utiles de la Communauté, et détient les excédents exportables les plus importants ? Ils sont évidents : la politique agricole commune signifie tout d'abord, nettement pour les céréales et la viande de bœuf, l'ouverture de débouchés plus larges, et stables, dans un grand marché de 170 millions de consommateurs. De vastes possibilités sont ouvertes sur ce marché préférentiel, dont les importations agricoles s'élevaient, en 1958, à 2.500 milliards d'anciens francs et qui s'approvisionne, actuellement, dans les pays tiers, à concurrence des 2/3 de ses importations. La responsabilité communautaire, instituée par les accords de Bruxelles, permettra d'autre part un allègement relatif de la charge que les interventions sur le marché et l'écoulement des surplus font peser sur le budget national. En l'absence d'une politique agricole commune, ces dépenses, dans quelques années, se seraient élevées à 500 milliards d'anciens francs : charge écrasante, et bientôt insupportable, qui aurait amené, n'en doutons point, le gouvernement à contingerter la production, au risque de pénaliser les exploitations les plus modernes, ou de sacrifier les exploitations les plus mal loties. Certains se plaignent aujourd'hui que la mariée n'est pas assez belle, mais notre Ministre de l'Agriculture, M. Pisani, a eu raison de le rappeler : quelle aurait été la situation, quelles auraient été les perspectives d'avenir de notre agriculture si les négociations de Bruxelles avaient échoué ?

On peut le dire sans craindre de se tromper : la politique agricole commune offre à l'agriculture française une chance exceptionnelle d'expansion et de rénovation. Comme toutes les grandes entreprises, elle ne va pas, certes, sans quelques risques. La lutte sera plus âpre sur le marché des volailles, du fait surtout de la concurrence des pays tiers — nous sommes menacés par une invasion de poulets américains, à l'égard desquels le « prélèvement » nous assurera un minimum de protection. Et plus encore sans doute sur le marché des fruits et légumes, du fait de la concurrence italienne. Ce marché ne fera l'objet d'une organisation communautaire qu'à partir du 1^{er} janvier 1964. Mais on ne libère pour l'instant que les échanges de fruits et légumes de qualité extra. Ils ne représentent que 5 à 10 % environ des échanges commerciaux. Et des clauses de sauvegarde ont été prévues (3). Dans l'en-

semble, pour un pays comme la France, les chances l'emportent de beaucoup sur les risques. Inversement, on conçoit aisément que l'Allemagne, dont les concessions se sont inspirées de mobiles politiques, puisse éprouver quelques craintes dans ce domaine.

Le marché commun agricole : une chance de rénovation pour l'agriculture française.

(1) Livre Blanc publié par le Ministère de l'Agriculture, page 2.

(2) Des règlements devront être adoptés également en ce qui concerne le riz et les matières grasses.

(3) Et la consommation de fruits et légumes augmente très vite dans les pays de la C.E.E.

MARCHE EUROPEEN ET SURPLUS FRANCAIS

Quelles sont les chances de notre pays ? Pour les apprécier exactement, il faut évoquer dans leur ensemble les problèmes agricoles français, tels que les définit le IV^e Plan. Au début de son rapport, Michel Debutisse les résume ainsi : « Le IV^e Plan agricole est un plan d'expansion. La production devrait passer de l'indice 100 en 1959 à l'indice 130 en 1965... C'est en fonction de cette expansion qu'ont été établis les objectifs d'exportation agricole (+ 80 % par rapport à 1959) dont l'ampleur n'a pas été assez soulignée et dont la réalisation conditionne l'équilibre de toute la balance commerciale française, et partant, toute la réalisation du IV^e Plan ». Il ajoute, à juste titre que l'expansion agricole, considérée comme inéluctable, résulte à la fois de l'amélioration de la productivité et de la mise en valeur du potentiel de production inexploité. D'aucuns n'affirment-ils pas que la France pourrait nourrir 150 millions d'hommes ?

Ainsi, « la réalisation du programme d'exportation des produits agricoles et alimentaires tracé par le Plan est une condition première de l'équilibre de l'offre et de la demande dans le cadre de l'expansion prévue. Si ces exportations ne devaient pas s'effectuer, il est incontestable que le revenu agricole en supporterait directement les conséquences et que les bases de l'expansion devraient être reconsidérées ». Dans les prévisions du IV^e Plan, les produits agricoles constituent le poste le plus important de nos exportations (4.077 millions de nouveaux francs) (1), suivis par les produits sidérurgiques, les produits chimiques, les automobiles, les industries mécaniques, les textiles. « Pour réaliser ces exportations, continue M. Debutisse, le débouché le plus important est celui de la C.E.E.... Le développement de nos exportations agricoles au niveau reconnu nécessaire par le Plan est donc pratiquement conditionné par le Marché Commun ».

Si l'on en juge par la valeur des importations agricoles des six pays, la marge possible d'expansion de nos ventes sur ce marché apparaît considérable. Le solde importateur de la C.E.E. pour les principaux produits était, pour la campagne 1958-1959, de 13,6 millions de quintaux pour les céréales panifiables, de 72,5 millions de quintaux pour les céréales secondaires, de 2,8 millions de quintaux pour la viande de bœuf, de 2 millions de quintaux

pour les œufs, de 18,5 millions de quintaux pour les matières grasses (beurre excepté). Il est raisonnable d'espérer que la mise en œuvre de la préférence communautaire permettra de réserver une part appréciable de ces importations aux produits agricoles français (2).

Mais pour déterminer plus exactement les possibilités offertes par le Marché Commun, il faut se référer aux prévisions de production et de consommation établies par un groupe d'experts à la demande de la Commission de Bruxelles. L'évolution prévisible, en ce qui concerne l'ensemble de la Communauté, qui, en 1958, couvrait déjà environ 90 % de ses besoins, n'est pas des plus encourageante pour la période allant de 1956 à 1965. Pour de nombreux produits, la production augmentera plus vite que la consommation. C'est le cas, notamment, pour le blé, le sucre et les produits laitiers. Au total, en 1965, il y aura sans doute des excédents pour le blé, certainement pour le sucre et les produits laitiers, un déficit pour la viande de bœuf, mais réduit à 5 %, un déficit sensible, mais en voie de diminution pour les céréales fourragères.

« L'avenir à moyen terme est plus encourageant si l'on considère les prévisions faites pour chaque pays » (3). Par exemple tous nos partenaires devront encore importer du blé en 1965, « l'Italie et les Pays-Bas davantage même que par le passé. Les 10 millions de quintaux dont auront besoin les Hollandais, les 17 millions de quintaux qui seront nécessaires à l'Allemagne, pourquoi la France ne les fournirait-elle pas en partie si la préférence communautaire est observée ? » Il en va de même pour les céréales secondaires : le déficit global des six pays sera dans ce domaine de 54 millions de quintaux.

Par contre, les perspectives sont peu favorables pour le sucre : en 1965, tous les pays de la Communauté auront des exportations nettes, sauf l'Allemagne. En ce qui concerne les produits laitiers, on verra s'accroître les excédents nets d'exportation, en Belgique, aux Pays-Bas, et surtout en France — environ 5 millions de tonnes d'« équivalent-lait » pour ce seul pays —, tandis que les importations nettes de l'Allemagne n'augmenteront que de façon très modeste (0,3 million de tonnes).

(2) Et cela d'autant plus que la part de la France dans les importations agricoles de ses partenaires est actuellement très faible : Allemagne 6 %, Italie 5,3 %, Belgique 6,4 %, Pays-Bas 2,4 %.

(3) Cf. l'étude de M. R. Browne, « Où en est le Marché commun » (Nouvelles des Marchés agricoles, F. N. C. E. T. A., 18 août 1961).

La viande de bœuf est avec les céréales le seul produit qui inspire aux experts des conclusions optimistes, principalement pour la France. La situation des Pays-Bas demeurerait inchangée. Mais l'Allemagne devrait plus que doubler, l'Italie presque tripler leurs importations, ce qui ouvrirait à notre pays des débouchés très importants — à supposer que des considérations « phytosanitaires » ne fassent plus obstacle aux exportations françaises.

Le IV^e Plan estime pour sa part à 200.000 tonnes environ les importations de viande de bœuf de l'Allemagne en 1965, chiffre qui devrait être supérieur à 250.000 tonnes pour l'Italie. Or, les exportations françaises pourraient atteindre en 1965 235.000 tonnes — c'est-à-dire à peu près deux fois plus que le volume maximum atteint en 1955 et 1960 —, sur lesquelles 165.000 tonnes seraient vendues aux pays de la C.E.E., à raison de 70.000 tonnes en Allemagne et de 90.000 tonnes en Italie. « Ainsi, la France fournirait à ses deux grands partenaires 30 à 40 % de leurs importations. Cette hypothèse ne semble pas impliquer la réalisation totale du Marché Commun agricole (4) et laisse une large place à d'autres pays exportateurs ».

On peut donc raisonnablement escompter que la politique agricole commune facilitera la solution des problèmes auxquels se trouve confrontée l'agriculture française, notamment celui de l'écoulement des surplus et de leur financement. On ne saurait en dire davantage sans tomber dans des extrapolations hasardeuses. Il est au demeurant nécessaire de faire intervenir dans les prévisions deux éléments d'incertitude : le premier a trait aux conditions d'application de la politique agricole commune, le second au contexte international, en particulier aux négociations engagées dans le domaine agricole avec la Grande-Bretagne.

QUELQUES INCERTITUDES...

Il reste, en effet, beaucoup à faire pour que les décisions du 14 janvier forment un ensemble complet de politique agricole commune, après en avoir solidement construit les fondations. Et d'abord pour mettre en œuvre les règlements adoptés à Bruxelles : une trentaine de décisions de-

(4) Les décisions sur la politique agricole commune n'étaient pas encore prises lorsque le IV^e Plan a été établi.

vront être prises par le Conseil sur proposition de la Commission, dont une quinzaine avant le 1^{er} juillet, date à laquelle les règlements entrent en vigueur. Ensuite pour compléter ces accords d'une part en adoptant les règlements prévus en ce qui concerne notamment les produits laitiers et la viande de bœuf — ils devront être approuvés au plus tard le 31 juillet et entrer en vigueur le 1^{er} novembre 1962 —, et d'autre part en prenant de nouvelles dispositions relatives à la politique « structurelle », — création d'un Fonds d'amélioration des structures, etc., — et à la politique sociale, qui doivent compléter les mesures déjà prises en matière d'organisation des marchés.

Mais surtout le Conseil de la Communauté devra définir, sur proposition de la Commission, une politique des prix et — les deux décisions sont liées —, une politique de production, enfin une politique commune à l'égard des pays tiers. A quel niveau sera fixé le prix commun des céréales, en particulier du blé ? Se rapprochera-t-il du prix allemand (plus de 50 N.F. le quintal), ou du prix français (43 N.F. le quintal) ? Et comment seront déterminées les modalités du rapprochement des prix ? Le problème n'a pas été tranché au fond. On s'est borné à fixer pour l'année 1962 des limites maximum et minimum, qui correspondent aux prix allemands et français. Le Conseil devra fixer les critères du rapprochement des prix avant le 1^{er} septembre et prendra sa première décision de rapprochement au printemps de l'année prochaine.

Si le prix commun était aligné vers le bas l'effet protecteur des prélèvements serait sensiblement réduit, et l'agriculture allemande mise en difficulté. Inversement l'adaptation de l'agriculture allemande à la politique agricole commune serait rendue plus aisée, et la préférence communautaire jouerait théoriquement à plein, si l'alignement se faisait vers le haut. Mais on encouragerait alors dangereusement la surproduction. Celle-ci risquerait de compromettre le bon fonctionnement du Fonds, qui se trouverait, à la limite, privé de ses recettes — proportionnelles aux importations — et obligé de faire face à des dépenses sans cesse croissante. Cette dernière considération, que viendront renforcer les pressions des pays tiers — Grande-Bretagne, Etats-Unis, et pays du Commonwealth notamment — a toutes chances de conduire à une politique de prix extrêmement prudente. Elle s'accompagnera sans doute de la détermination d'objectifs de production, tenant compte des impératifs d'équilibre sur le marché des six, ou de la Communauté Européenne élargie.

Entre les intérêts antagonistes des pays importateurs et exportateurs, un compromis devra s'établir, dont la recherche sera mal

aisée : les premiers ont évidemment intérêt à limiter les contributions au Fonds commun destinées à financer les « restitutions » à l'exportation. Les seconds voudront remplacer totalement leurs responsabilités nationales, en matière d'intervention sur le marché, par une responsabilité communautaire.

Il est encore trop tôt pour dire, comme certains le redoutent et comme d'autres l'espèrent, que la Communauté va massivement augmenter ses exportations subventionnées sur le marché mondial. Il est également trop tôt pour apprécier l'effet protecteur du prélèvement aux frontières de l'Europe des Six. La politique extérieure de la Communauté sera-t-elle « protectionniste » ou « libérale » ? Cela dépendra surtout du niveau de prix qui sera fixé pour les céréales. Le système de prélèvements n'est en soi ni protectionniste ni libéral ; il est neutre.

ET LES AUTRES ?

Tout ce que l'on peut dire, c'est que la politique de la Communauté se situera probablement entre deux limites extrêmes. La première résulte de l'impossibilité d'une politique d'autarcie qui, si elle est à la rigueur concevable, susciterait des oppositions insurmontables aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté. Celle-ci, ne l'oublions pas, est le premier importateur mondial de denrées alimentaires et les Etats-Unis sont les premiers exportateurs. A fortiori une Communauté Européenne élargie à la Grande-Bretagne et associée au Commonwealth, qui représenterait 60 % du commerce mondial des céréales, ne pourrait s'enfermer dans un système préférentiel.

Une deuxième limite résulte de la volonté qu'ont la plupart des six pays de protéger leur agriculture contre l'anarchie des marchés mondiaux. Constatant, selon l'expression de M. Baumgartner au cours d'une récente réunion du G.A.T.T., « la ruineuse bataille des prix » qui conduit les grands pays exportateurs à « subventionner la consommation des denrées alimentaires chez leurs principaux concurrents industriels », ils voient dans l'organisation qu'ils ont eux-mêmes créée l'exemple de ce que pourrait être plus tard une organisation mondiale des marchés. Ils paraissent, d'autre part, résolus actuellement à se montrer très fermes dans leurs négociations avec la Grande-Bretagne, ou avec les Etats-Unis, afin de préserver la substance des accords qu'ils ont eu tant de peine à mettre sur pied. Jusqu'à présent

les Britanniques ont beaucoup demandé et peu obtenu. Les Six leur demandent d'adapter le système agricole anglais aux principes et aux règles de la politique agricole commune au cours d'une période de transition, dont la durée ne devrait pas excéder celle de la « période préparatoire » prévue par les règlements, règlements auxquels nos amis d'Outre-Manche devront dans l'ensemble souscrire. Si les pays de la C.E.E. acceptent que soit maintenu pendant quelques années un accès raisonnable sur le Marché britannique pour les produits agricoles tempérés du Commonwealth, c'est à la condition que le système préférentiel britannique cède ensuite la place à des accords internationaux plus larges. Tout au plus pourrait-on envisager, en échange de l'abolition de la préférence, que les six prennent certains engagements d'importation pour quelques produits, par exemple pour le blé, si les grands pays exportateurs s'engageaient à respecter un prix déterminé, supérieur au cours mondial actuel, et à ne placer sur les marchés « solvables » que des quantités limitées. Les « surplus » seraient alors utilisés dans le cadre d'une politique d'ensemble, d'aide financière et de coopération, à l'égard des pays sous-développés, sous l'égide, de la F.A.O. et du Plan Kennedy « food for peace ». Ainsi contribuerait-on à la fois à résoudre l'éternel problème de la surproduction et de l'équilibre des marchés agricoles, et celui, chaque année plus dramatique, de la faim dans le monde. Mais ce sont là des projets encore vagues et bien lointains, difficilement réalisables, auxquels il ne saurait être question de sacrifier les perspectives précises et les possibilités concrètes de la politique agricole commune.

UNE GRANDE ESPERANCE

Cela dit, le Marché Commun n'est pas une panacée ni une terre promise. Il n'apporte pas de solution toute faite à nos

problèmes. L'essentiel dépend de nous. On l'a maintes fois répété : ce que nous avons gagné le 14 janvier, ce n'est pas la victoire, c'est simplement le droit de pénétrer sur le stade, et de participer à la course, à égalité de chances avec nos partenaires.

Que faut-il faire pour nous adapter au Marché Commun, pour affronter les risques qu'il nous impose, pour saisir les chances qu'il nous offre ? La réponse est simple : tout ce qu'il aurait fallu faire, en toute hypothèse, s'il n'y avait pas eu d'accord à Bruxelles sur la politique agricole commune. Le Marché Commun exige seulement que nous le fassions plus vite, et nous aidera à la faire mieux. L'agriculture se trouve en somme aujourd'hui dans la même situation que l'industrie en 1958. Par son effet psychologique, l'ouverture du Marché Commun en 1959 a stimulé l'expansion et la modernisation de l'industrie française, encouragé les « investissements de rationalisation » — regroupements, fusions, accords de spécialisation, etc., provoqué une sorte de reconversion mentale des chefs d'entreprise, développé en particulier, dans un pays traditionnellement protectionniste, l'esprit exportateur », avec les heureux résultats que l'on sait. La mise en œuvre de la politique agricole commune devrait de même accélérer les transformations de structure et de mentalité, que l'on peut constater depuis quelques années dans l'agriculture française, favorisant ainsi l'accroissement de la productivité et l'amélioration des conditions de vie.

Il s'agit d'abord de permettre à l'exploitation familiale de travailler dans des conditions économiquement et socialement viables. M. Debatisse a fort bien défini les principes d'une telle politique : « La libre association du travail et la meilleure défense de l'exploitation familiale et la meilleure sauvegarde contre la collectivisation capitaliste ou marxiste... Maintien de la liberté de décision ou de la responsabilité individuelle de l'exploitant ; développement de l'entraide et du groupement, notamment sur le plan du travail, concentration pour la transformation et la vente :

telles sont les lignes de force des structures agricoles modernes » (1). Les moyens à mettre en œuvre sont bien connus. Ils vont des groupements d'exploitation et des sociétés d'aménagement foncier (S.A.F.E.R.) aux groupements de producteurs pour la normalisation et la vente des produits. Ces moyens, il suffira, pour faire face au Marché Commun, de les employer avec efficacité et discipline. Il faudra, en particulier, améliorer les méthodes de commercialisation, multiplier les efforts pour conditionner et transformer les produits, enfin développer l'étude des marchés et organiser leur conquête par des actions collectives : conquête relativement facile pour des produits de haute qualité, normalisés, bien présentés, adaptés aux goûts de la clientèle étrangère.

Les agriculteurs français attendent de l'Etat qu'il les aide de toutes les manières — notamment par une politique audacieuse de crédits, d'enseignement, et de développement régional — à accomplir la grande « révolution » du Marché Commun. On annonce un plan de huit ans, dont la réalisation serait parallèle à la mise en œuvre de la politique agricole commune même... Quoi qu'il en soit, la sagesse conseille de prendre pour devise : « Aide-toi et l'Etat t'aidera ». J'y ajouterai d'ailleurs celle-ci : « Aide-toi et l'Europe t'aidera ». C'est en eux-mêmes d'abord que les agriculteurs doivent trouver le dynamisme nécessaire pour mener à bien leur tâche. L'effet psychologique du Marché Commun peut, à cet égard, jouer un rôle décisif. Il contribuera, sans doute, à répandre partout l'esprit nouveau, qui est déjà celui des « jeunes agriculteurs ».

En définitive, aucune grande tâche ne peut s'accomplir sans espérance et sans confiance. L'espérance et la confiance : c'est précisément ce que les perspectives ouvertes et les résultats déjà acquis à Bruxelles le 14 janvier peuvent donner, ou rendre, à l'agriculture française.

Jacques MALLET.

(1) Cf. à ce sujet le remarquable article de M. Estrangin dans la Revue de l'action populaire (numéro de janvier 1962).

Les Editions du Seuil vont publier prochainement « Le Loisir », ouvrage de Joffre Dumazedier, président de Peuple et Culture, directeur du groupe de sociologie du loisir et de la culture populaire au C.N.R.S. M. J. Dumazedier a été chargé par l'Association internationale de sociologie de présider à l'organisation d'une journée d'études consacrée au loisir et à la culture populaire dans le cadre du 5^e Congrès mondial de sociologie à Washington, septembre 1962. Nous présentons à nos lecteurs l'essentiel du chapitre consacré aux activités de vacances.

Vacances et culture touristique

par Joffre DUMAZEDIER

LES activités de vacances sont peut-être les plus importantes des activités de loisir, par leur durée et la séduction qu'elles exercent. Certes, les vacances ne suppriment pas le semi-loisir ni les tâches domestiques, surtout pour la femme. Cependant les corvées sont simplifiées. De façon générale la détente, le dépaysement ou le libre épanouissement individuel et social peuvent être accomplis plus complètement que dans les autres périodes de loisir. La possibilité de voyage y joue un rôle particulier. Au temps où Stendhal inventait le mot même de touriste, ces migrations de vacances étaient réservées à quelques riches bourgeois, souvent anglais (hôtel des Anglais, promenade des Anglais...). Aujourd'hui elles tendent à devenir un phénomène de masse dont la croissance est rapide.

Naissance du tourisme de masse

Ce tourisme de masse, devenu un fait social de première grandeur pose des problèmes de plus en plus importants. Il n'est donc pas étonnant que les organisateurs de vacances les spécialistes des voyages, se soient tournés vers la recherche scientifique. L'empirisme individuel se sent désarmé pour résoudre avec efficacité et harmonie les problèmes d'adaptation de l'industrie, du commerce, et des associations aux besoins nouveaux des vacanciers.

Le loisir de vacances se rattache désormais aux grands problèmes économiques et humains, que posent les rapports de la ville et de la campagne, l'aménagement du territoire, la santé publique, la culture populaire, etc. Il n'est plus possible d'aborder sérieusement ces questions générales sans faire

une place aux problèmes particuliers du Tourisme de masse. Quels sont les premiers résultats de la recherche et surtout quels sont les principaux problèmes qui se posent aujourd'hui en France dans ce secteur nouveau de la sociologie du loisir ?

Les voyages d'agrément se sont développés en France avec la croissance des villes et l'extension du goût de la nature mis à la mode par le romantisme. L'essor véritable du tourisme de masse est encore plus récent. 1936 est sa date légale de naissance ; ce sont ces douze jours de congés payés imposés à toutes les entreprises et le billet de chemin de fer à tarif réduit qui ont fait naître le tourisme populaire.

On peut estimer qu'en une vingtaine d'années, le nombre de touristes a augmenté d'environ six fois.

Peut-on prévoir une extension continue du tourisme à ce même rythme ? La réponse à cette question exige une étude des facteurs avec lesquels le tourisme est en relation directe.

En premier lieu les migrations de vacances sont liées au degré d'urbanisation d'un pays. L'enquête de l'I.N.S.E.E. de 1957 permet d'en prendre la mesure : ce sont les gens qui habitent les grandes villes qui partent le plus en vacances. Les habitants de l'agglomération parisienne, qui représentent 18 % de la population, assument 51 % des dépenses de vacances... L'influence de l'entassement urbain sur le désir de partir en vacances est évidemment très forte, surtout dans les villes privées de soleil.

Il serait également intéressant de savoir si le voyage de vacances favorise l'adaptation à la vie des villes ou crée au contraire une inadéquation capable de provoquer une insa-

tisfaction chronique ou un départ définitif, c'est un problème particulièrement important pour l'avenir de la décentralisation. Un autre fait mérite d'être signalé. M. Boyer a observé que dans un nombre croissant de cas, les touristes qui partent d'une ville de province se déplacent dans un rayon d'environ deux cents kilomètres autour de leur ville. Il faudrait peut-être mesurer le phénomène et orienter une politique d'équipement approprié, de logement, de transport, de distractions. C'est un aspect souvent méconnu de l'expansion d'une région. Les syndicats d'initiative sont-ils orientés vers une recherche en ce sens ? On a l'impression au contraire qu'ils sont tournés presque exclusivement vers les voyageurs venant de loin et particulièrement les étrangers.

D'autre part, ceux qui voyagent loin de leur région se dirigent presque tous vers les mêmes endroits, remplaçant l'entassement de la vie urbaine par l'entassement de la vie touristique au bord de la mer, dans des camps... Un tiers des séjours est localisé dans neuf départements.

La mer connaît une vogue croissante ; pour leurs séjours principaux en 1951, 45 % des touristes avaient choisi la campagne, et 23 % la mer ; en 1957, la tendance est renversée ; 32 % ont choisi la campagne et 35 % la mer : la montagne gardant le même nombre d'adeptes, faible : 15 %.

On connaît le succès de la Côte d'Azur. Saint-Tropez en est un curieux exemple ; on y compte trois cent soixante chambres d'hôtel et environ cinq cents chambres meublées ; or, selon les chiffres officiels, vingt mille personnes environ viennent y passer leurs vacances. Bref, l'exode urbain des vacances pose donc partout des problèmes humains étroitement liés aux problèmes économiques ; la question du « désert français » se pose en termes nouveaux sous l'effet de ces migrations de loisir ; les zones à touristes ont trouvé un essor nouveau. Mais elles sont mal préparées, les populations locales ne sont pas adaptées. Aucun effort sérieux d'information ou de formation n'a été fait pour elles. D'autre part, ces entassements humains soulèvent des problèmes de sécurité, d'hygiène, de relations sociales d'un type nouveau. Enfin, le sous-développement de certaines contrées pourrait être combattu efficacement si les projets d'expansion touristique, au lieu d'être orientés principalement vers les clients étrangers, faisaient une place aux besoins des citoyens de différents types, en matière de loisir touristique. La sociologie urbaine devrait étudier les conditions des migrations du loisir annuel entre le lieu de résidence et le lieu de vacances.

Cette réponse à l'urbanisation elle-même a été et demeure conditionnée par le développement des **moyens de transport**. On connaît les pointes spectaculaires du trafic de la S.N.C.F., les jours du grand départ des vacances de Noël, de Pâques et surtout du mois d'août...

En réalité, sur l'ensemble du trafic (sans qu'il soit possible d'isoler la partie qui concerne les vacances), il n'y a pas eu accroissement du transport par voie ferrée, bien au contraire.

Certes, le nombre de voyageurs-kilomètres a dépassé depuis 1956 le niveau record d'avant-guerre, mais l'automobile est le moyen de transport qui a le plus d'influence sur le tourisme.

En six ans, la proportion des touristes automobiles a presque doublé. Le rythme de cette croissance continuera-t-elle ? Si l'on se réfère aux constatations opérées sur l'évolution des habitudes touristes de pays dotés d'un meilleur équipement de voitures individuelles que le nôtre, il est permis de ré-

pondre par l'affirmative : aux U.S.A., c'est 85 % des migrations de vacances qui se font en automobile, contre 13 % par le train. Les migrations de loisir sont souvent déterminantes des acquisitions d'une automobile et le courant général qui développe la motorisation des moyens de transports familiaux ne peut évidemment que développer les voyages. Le tourisme sédentaire diminue au profit du tourisme itinérant. La durée moyenne des séjours en hôtel baisse d'année en année.

Les entreprises touristiques tentent de s'adapter à ces nouveaux goûts des usagers ; mais les implantations, des hôtels, leur équipement, la formation du personnel posent des problèmes nouveaux, qui ne seront sérieusement résolus que lorsque des études sur l'évolution des besoins et sur les résultats obtenus par les entreprises novatrices seront faites. Ne pourrait-on pas par exemple expérimenter des hôtels à séjour limité qui seraient réservés aux itinérants ?...

Enfin, d'autres facteurs plus généraux ont un grand rôle dans le développement du tourisme de masse ; au premier rang se situe l'**élévation générale des niveaux de vie**. Une forte minorité d'individus ne peut pas prendre de vacances, car elle n'en a pas les « moyens ». Il serait utile d'observer les effets de mesures sociales orientées vers l'extension du tourisme dans les milieux des faibles revenus : l'épargne-vacances, primes de vacances, voyages collectifs, octroi d'un double salaire par obligation légale, comme en Belgique. Quelles sont celles qui sont réellement efficaces ? Le progrès du tourisme populaire est soumis tout d'abord à des mesures économiques. Il y a aussi des obstacles d'ordre psychologique. La majorité des raisons actuelles invoquées par ceux qui ne partent pas en vacances n'est plus d'ordre économique, mais d'ordre personnel. Aux U.S.A., où le niveau de vie est plus haut qu'en France, un sondage national de 1955 montrait qu'en moyenne 65,5 % seulement de gens ayant un revenu supérieur à cinq mille dollars et seulement 54 % de l'ensemble de la nation partait en vacances. Il serait intéressant que la recherche psycho-sociologique mette en lumière l'évolution des motivations concernant les vacances selon les classes, les groupes et les individus. Ainsi, il faut confronter les facteurs économiques avec les facteurs culturels et psychologiques, sous peine de commettre de graves erreurs de prévision.

Saison de travail,

Saison de vacances.

Une autre série de problèmes particuliers commande l'avenir du tourisme, ce sont ceux de la répartition des départs dans l'année. On connaît l'attraction du mois d'août. Elle s'exerce sur plus de la moitié des Français qui partent en vacances.

Les inconvénients de cette attraction sont nombreux : sous-emploi de l'équipement touristique au cours de l'année de travail et son insuffisance au cours de la saison, montée anormale des prix, surenchères, spéculations, qui profitent aux riches et accroissent l'inégalité sociale devant les vacances ; développement de nouveaux phénomènes de ségrégation sur le territoire de vacances comparable à ceux des banlieues ouvrières dans les agglomérations. Ceux qu'on appelle les « congés payés » sont mis à part et considérés comme des touristes mineurs. La circulation devient difficile, sinon impossible, les accidents se multiplient. Des gangs d'un type

nouveau, adaptés aux concentrations de touristes, apparaissent, etc. Là encore, les problèmes économiques ne sont pas séparables des problèmes humains...

Comment évolue cette tendance à la concentration qui soulève tant de difficultés? Contrairement à ce que l'on croit, elle est non pas en augmentation, mais en diminution. De 1951 à 1957, les séjours principaux hors-saison sont passés de 6 à 10 % et les séjours, autres que les séjours principaux, concernaient en cette même année 16 % des touristes français. Ce changement est dû pour une bonne part à l'augmentation du nombre de gens qui fractionnent leurs vacances (en général deux fois). En 1951, un adulte sur vingt-cinq avait ce privilège. En 1957, c'était un adulte sur dix. Cette évolution tient principalement au progrès rapide des vacances d'hiver : pour les saisons 57-58, leur accroissement par rapport à l'année précédente, est estimé par les spécialistes entre 13 et 15 %. Avant 1914, le ski ne comptait que quelques milliers d'amateurs, aujourd'hui, les amateurs actifs dépassent largement le million. Il est probable que l'accroissement du niveau de vie et le développement de l'information, du public accroîtront le besoin de ce genre de vacances... Ici, le problème est d'abord économique. L'équivalent du camping n'a pas encore été trouvé pour les vacances d'hiver. Les investissements nécessaires sont évidemment d'une toute autre dimension que pour les camps d'été. On peut également se demander si la construction et l'aménagement des hôtels ne restent pas prisonniers d'une conception du tourisme d'hiver inaccessible à la nouvelle clientèle potentielle. Il serait temps que des sociologues associés à des économistes prospectent ces besoins latents et proposent des formules hardiment expérimentales à la fois au secteur commercial et non commercial pour satisfaire cette nouvelle vague de touristes. Cette tendance au fractionnement des vacances, quoique importante, reste encore faible. Il n'est pas sûr qu'elle puisse conduire spontanément à la solution des difficultés posées par la grande concentration des départs et des séjours du mois d'août. La propagande pour l'étalement des congés auprès des individus n'a pas obtenu jusqu'à ce jour de grands résultats : cet étalement met en cause de nombreux facteurs économiques et sociologiques qui dépassent les individus. Dans 48 % des cas, la période de vacances est réglée par les entreprises. L'harmonisation des vacances professionnelles et des vacances scolaires n'a jamais été sérieusement abordée! L'étalement des congés pose tout le problème de l'intégration de ces migrations de loisir annuel dans le rythme d'une année de travail pour les adultes et pour les enfants. Les problèmes économiques et humains du loisir de vacances sont inséparables des problèmes généraux que posent l'expansion de la production, de l'humanisation du travail industriel et l'aménagement rationnel du travail scolaire... C'est à ce niveau que des recherches fondamentales devraient être entreprises pour connaître le rythme optimum des alternances entre les temps de travail et les temps de vacances pour la société, pour la famille et pour les individus.

Enfin, l'extension du tourisme, particulièrement dans les milieux populaires, se heurte au problème de l'hébergement. Selon M. Hunziker, c'est « le point crucial du tourisme social ». La France reçoit chaque année plus de quatre millions de voyageurs étrangers, « bons clients », touristes pour la plupart. Mais la brusque montée du nombre de touristes

Méditerranée... soleil... détente...

français a posé le problème de l'hébergement en termes neufs. Est-ce l'hôtel qui désormais est le plus important? On a souvent dit que la plupart des hôtels français n'étaient pas toujours aptes à satisfaire la clientèle de luxe, surtout étrangère, habituée aux hôtels de style anglais, mais qu'ils étaient encore moins bien équipés pour répondre aux besoins nouveaux du tourisme de masse. Alors beaucoup d'hôtels ferment. Un grave problème d'adaptation des hôtels aux goûts de la clientèle vacancière se pose. On constate une demande croissante de logements individuels : villa, maison, chambres chez l'habitant...

Enfin, une formule d'hébergement est en pleine croissance depuis 1945, c'est le logement sous tente. 9 % des Français qui passent leurs vacances en France l'utilisent (contre 6 % en 1951). On compte environ deux mille terrains de camping et une centaine de villages de toile. Pourquoi ce succès du camping? La raison économique a joué un rôle important, mais non exclusif. Il serait donc intéressant de mieux connaître les motivations de cette sorte de vacanciers (contact direct, air, nature, plaisir de la vie de camp, rupture avec le confort quotidien?) et utile d'étudier également les conditions nécessaires pour préserver le campeur d'un nouvel entassement et assurer à chaque tente un espace minimum...

Le moyen d'hébergement de très loin le plus populaire reste la maison des parents ou des amis (41 % pour l'ensemble des touristes et 43 % pour ceux qui ont passé leurs vacances en France). Certes, la raison économique doit jouer un rôle important dans ce phénomène : de 1951 à 1957, l'élévation du niveau de vie a été accompagnée par un abaissement du taux de cette catégorie sociale, riche ou pauvre, ce genre de touristes familiaux varie du tiers aux deux tiers du total. Il est probable que le loisir de vacances est l'occasion d'un resserrement de liens familiaux. Un nombre important de touristes va en vacances dans la famille, un nombre encore plus grand, la presque totalité, prend ses vacances en famille. Là se pose la question des vacances de l'enfant. En France, depuis 1936, on a assisté à un effort croissant en faveur des colonies de vacances auxquelles participent environ un million cent mille enfants : les colonies de vacances représentent la plus grande entreprise non commerciale du tourisme collectif. Faut-il favoriser les vacances des enfants en dehors de la famille ou au contraire favoriser les vacances familiales, comme s'efforcent de le faire les maisons familiales rurales? Faut-il alterner? Quel est le désir des gens?... De façon plus générale, le problème du logement et de la vie du groupe familial en vacances devrait être confronté avec celui du logement et de la vie du groupe familial pendant le reste de l'année. Nous avons vu que toutes les fonctions de la famille étaient en régression depuis un siècle, sauf la fonction récréative. Les vacances entrent dans cette fonction et elles peuvent être une occasion de resserrement des liens familiaux. Cependant, des sociologues étrangers comme M. Littunen, ont entrepris des études intéressantes sur la fatigue du groupe familial et la nécessité de la dissocier pendant le temps de vacances pour lui redonner une force nouvelle. Toute une série de problèmes humains se pose donc à partir du logement de vacances. Ils peuvent être éclairés par la sociologie de la famille tout en la rénovant.

Culture nouvelle ?

Les activités de vacances posent des problèmes encore plus complexes que l'habitat de vacances. Ces activités mettent en

cause une hygiène, une éthique, une culture, dont les effets heureux ou malheureux pour l'individu ou la société peuvent être profonds et durables dans la vie de tous les jours. Ces activités peuvent répondre à des besoins très différents. En 1947, l'I.F.O.P. a demandé un échantillon national : que comptez-vous faire pendant vos vacances? La réponse première est le repos. — « Me détendre. — Jouir d'un air sain. — Bien manger et bien dormir. — Faire la sieste. — Jouir de la vue des sites. » Cette réponse l'emporte de très loin sur toutes les autres : elle a été faite par 55 % des individus. Ces touristes sont peu itinérants. Ils sont volontiers sédentaires. Ils fuient la pression de la foule, l'agitation et le bruit des grandes agglomérations, « dans un petit trou pas cher ». C'est à eux que les gîtes ruraux conviennent particulièrement.

Mais combien de vacanciers supportent longtemps le repos, sans tomber dans l'ennui? Combien de touristes savent donner à la relaxation la part qui devrait lui revenir après une année fatigante de vie urbaine et professionnelle? Le repos de vacances est désormais un facteur important de la santé publique, de l'hygiène physique et mentale des sociétés modernes. On peut se demander quels sont les paysages, les implantations, les installations, les activités qui sont les plus aptes à provoquer le repos sans l'ennui. Les vacances devraient être considérées d'abord comme un vaste moyen de prévention et de traitement contre les « agressions » qu'exercent sur l'homme le bruit, l'agitation, les tensions, les soucis de la société moderne.

Une politique liée à une information systématique du public pourrait être élaborée à partir d'une recherche où sociologues et psychologues coopéreraient avec des médecins. D'autres vacanciers, surtout parmi les jeunes, cherchent avant tout, non pas le repos, mais l'évasion; ils rêvent de se dorer au soleil de Capri, de chasser devant les neiges du Kilimandjaro de danser au carnaval de Rio ou de vivre d'amour à Tahiti. Les uns recherchent « la vie de château », où l'on est servi comme un roi, d'autres la vie de sauvage où toute contrainte serait abolie. D'autres enfin songent au pays des merveilles, où chacun peut être Alice ou Iseult la blonde, Aladin ou Tristan, Don Juan ou le Prince charmant. La publicité touristique, avec des procédés souvent élémentaires, stimule abondamment ce désir d'évasion. Mais elle ne le crée pas, ce besoin est vieux comme le monde. A travers ces thèmes de la publicité touristique, il serait possible de retrouver sous une forme atténuée ou dégradée tous les grands rythmes qui ont excité depuis toujours l'imagination des peuples et des poètes. La situation de vacances est une situation particulière, une utopie concrète, comme dit Raymond. Chacun agit dans un monde réel, mais en même temps chacun peut se projeter ou s'identifier dans une situation qui reste pendant l'année dans le domaine du rêve. L'étude du contenu des films comme « Dernières vacances » ou « Dimanche d'août » pourrait fournir une analyse pertinente de ce processus. Cette situation de vacances est-elle créatrice d'une authentique poésie de formes, de lignes, de couleurs, de sensations, de sentiments inconnus dans la routine quotidienne, ou au contraire est-elle occasion de falsification, de dégradation ou de perversion des goûts, des attitudes, des idées ?

Dans quelle mesure les activités de vacances sont-elles perçues comme des jeux sans lendemain ou bien comme des activités sérieuses qui modifient de façon durable la personnalité? L'influence des différents modes de vie sur les vacances et celle de différents types de vacances sur la vie quotidienne devraient faire l'objet de recherches.

Enfin, pour certains, les vacances fournissent le temps privilégié d'une libre culture du corps ou de l'esprit, que l'année de travail rend presque impossible faute de larges périodes de temps libre. L'immense diversité des dadas, des violons d'Ingres, des recherches d'amateurs, si répandues dans notre époque « standardisée », peut être mieux satisfaite pendant la période de vacances que dans le courant de l'année. C'est ainsi que les passionnés de théâtre fréquentent les festivals, dont le nombre approche chaque année la trentaine. L'été, dans différentes villes de France, les amateurs d'art hantent les musées et les expositions ; les spectacles « Son et Lumière » mettent en valeur les monuments surtout à l'intention des touristes.

On connaît la vogue des camps de vacances où se rassemblent les amateurs de volley-ball ou d'escalade. Les stages d'été où des amateurs d'art, de musique ou de théâtre viennent se perfectionner ne sont pas assez nombreux pour satisfaire la demande. De ce point de vue, l'extension croissante des camps de vacances à thème culturel dans un pays comme l'Angleterre ou les U.S.A. mériterait une étude particulière. Dans ce domaine, la France pourrait prendre des initiatives de vacances pour les amateurs de toutes sortes qui recherchent la compagnie de ceux qui ont la même passion qu'eux. Ce genre de maison ou de camp de vacances occupe encore une faible place dans l'ensemble des institutions du tourisme de notre pays.

Il faut souligner qu'en tous cas le tourisme de vacances stimule toutes sortes de curiosités. Mais comment sont-elles satisfaites ? En se dépayasant, le voyageur est souvent désireux de « connaître du pays » ; Varagnac a montré que les vacances étaient une occasion privilégiée pour les contacts et les échanges entre citadins et ruraux. Il peut s'ensuivre une interpénétration des informations et des formations, mais aussi un renforcement de l'incompréhension et de l'hostilité

récioproques. Les migrations de vacances permettent aux Français d'une région de connaître ceux d'une autre région. Certaines initiatives pour développer la connaissance de la France, surtout chez les jeunes, ont été particulièrement efficaces : visites, interviews, participation à la vie des gens... D'autres au contraire (et elles sont les plus nombreuses) ne présentent que des images conventionnelles de chaque région, des spécialités, des coutumes, des costumes ou des danses folkloriques, fabriqués pour les seuls touristes.

Enfin, le voyage de vacances peut susciter la connaissance réciproque de gens qui appartiennent à des nations différentes, contacts souvent insuffisants pour donner lieu à un véritable échange, et auxquels il faut une préparation. L'ignorance des coutumes étrangères peut provoquer les effets négatifs dans ces rencontres, comme l'ont montré les recherches sur le rôle des échanges dans la compréhension internationale, faites par O. Klineberg et ses collaborateurs. On dit que les vacances permettent aux classes sociales de se côtoyer dans le même hôtel, dans le même camp. Certains pensent que le fait de se retrouver dans les tenues les plus simples diminue les barrières sociales. Le rapprochement des conditions peut être réel ; est-il durable ? Les quelques études que nous avons faites sur le sujet semblent répondre par la négative. Enfin, une nouvelle ségrégation sociale se produit souvent plus accentuée que dans la vie de tous les jours, à cause des dépenses de prestige, de l'exercice des activités à la mode qui soulignent davantage les différences et les oppositions de milieux sociaux. Il est probable que le tourisme peut faire accéder les masses à une culture nouvelle. Mais quel est le contenu de cette culture ? Quel est son effet durable sur les normes et les idées de la vie quotidienne ? Ces questions susciteront des réponses aléatoires et contradictoires tant que la recherche sur les relations du loisir et de la culture populaire, ne sera pas plus avancée.

Joffre DUMAZEDIER.

Tentatives de surpassement humain dans l'âge du positivisme bourgeois (1850-1885)

par Pierre-Henri SIMON

REACTION contre les tumultes de l'âme romantique ; engouement pour les sciences expérimentales : le milieu du XIX^e siècle — plus exactement la période 1850-1885 — est l'âge du positivisme. Au plan de la conscience supérieure, Renan, sensible et ondulé, Taine imaginaire et catégorique, Littré humble et patient, professent le culte de la science, étendent son domaine à l'art, à la morale, à la religion, aux activités de l'âme ; le physiologue et le psychologue entraînent le métaphysicien la philosophie. Par correspondance, le réalisme triomphe chez les peintres comme chez les écrivains ; le roman même, consacré par définition à la fiction idéalisée, s'enferme dans la peinture des mœurs moyennes, des caractères vulgaires, et déjà des cas d'hôpital ; et la poésie des Parnassiens veut être représentation minutieuse des objets ou interprétation des documents de bibliothèque. Quant au style de vie des classes dirigeantes, il est celui d'une bourgeoisie qui fait fortune, construit des chemins de fer, fonde des banques, à l'abri d'un pouvoir fort qui empêche, pour quelque temps encore, la question ouvrière de se poser dangereusement ; la question d'argent prend une importance prépondérante dans la conscience morale, et définit le sérieux de la vie ; la légèreté, ce sont les couplets de la *Belle Hélène* et les mots du Boulevard. Poursuivre dans tous les domaines l'exploration exacte et méthodique du réel ; préférer le relatif à l'absolu, la raison à l'imagination ; mettre sur le plan esthétique, le beau dans l'exact et, sur le plan moral, le bien dans le bien-être : voilà la France de Napoléon III, de M. Thiers et de Mac-Mahon — mieux, voilà l'Europe qui ne comprend plus guère le vieil Hugo, renâcle à lire le jeune Nietzsche, se moque encore de Wagner. L'âge le moins propre à exalter l'héroïsme ; la période d'ennui, de vulgarité et de désillusion dont l'*Education sentimentale* brosse la fresque en grisailles concertées.

La résistance des artistes, des dandies et des poètes

Rien cependant n'est simple. Voici justement Flaubert, maître du réalisme littéraire et du pessimisme moral. Ce peintre cruel des âmes et des mœurs médiocres s'y jette avec un dégoût qui touche au désespoir. Homère de l'esprit bourgeois triomphant, mais Homère irrité, et qui aime à se reposer dans les grandes reconstitutions d'histoire. « *Peu de gens, disait-il après *Salambo*, comprendront combien il fallait être triste pour ressusciter Carthage.* » Ce scrupuleux réaliste est, en vérité, un romantique refoulé, épris des grandes images, et un artiste délicat, qui aime les belles substances et les musiques parfaites. Il déteste ce qu'il peint : c'est parfois sa faiblesse, car il lui arrive de manquer de sympathie humaine ; mais c'est aussi son salut, car la pureté de son rêve et de sa colère l'entraîne en dehors du monde absurde des Homais et des Frédéric Moreau, des Bouvard et des Pécuchet. « *Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-il dans sa *Correspondance*, quels êtres que les bourgeois ! Quelle sérénité ! Comme ils pensent peu à leur perfectionnement ! Comme ils sont peu tourmentés de ce qui nous tourmente !* ». Avec cette matière misérable : le réel quotidien d'un siècle veule, il s'acharne à faire une œuvre sans défaut : haute ambition d'alchimiste. Ce culte de la prose somptueuse, cette religion de l'art qu'il pratique avec un courage et une probité d'ascète dans sa solitude de Croisset, confèrent à sa vie et au mouvement même de sa pensée un accent de secrète grandeur. Or son cas n'est pas isolé. L'aristocratie des Goncourt, poussé jusqu'à l'afféterie et à la préciosité, relève d'un désir analogue de sauver la supériorité du peintre parmi la médiocrité des modèles. L'esthétisme de Théophile Gautier est sur la même pente. Et les Parnassiens, ces poètes méthodiques et tristes, qui avaient un peu l'air, comme Léon

Daudet le dit de Leconte de Lisle, de corsaires qui auraient embarqué une cargaison de frigorifiques, les Parnassiens sauvent, eux aussi, les chances de l'homme supérieur par leur amour passionné des belles formes, par leur ferveur à les poursuivre, par leur patience à les reproduire et parfois à les inventer.

Plus significatif est le cas du dandysme. Le dandysme qui a ses racines dans le Renantisme même, lointaines chez Byron et Brummel, plus proches chez les adversaires du bourgeois glabre et de l'art classique, persiste et se développe sous le Second Empire comme une franc-maçonnerie d'originaux décidés à sauvegarder les valeurs aristocratiques et le sentiment de l'idéal dans la vulgarité ambiante des mœurs et de l'esprit. Mais, alors que les « chevelus » de 1830 cherchaient la rupture dans le débraillé des manières, et les « lions » de 1840 dans les excentricités de la bohème, les dandies du Second Empire, plus fidèles à l'origine anglo-saxonne du mouvement, se distinguent au contraire par la froideur distinguée, par le flegme moral et, volontiers, par une affectation de sympathie pour les idées qui paraissent alors dépassées : la Monarchie et la Religion. Barbey d'Aurevilly n'égalait pas seulement l'insolence de ses manchettes de dentelles et de ses cravates agressives, il affectait un catholicisme de parade, renchérissant sur l'absolutisme de Joseph de Maistre et vantant l'Inquisition. Et Baudelaire usait volontiers d'un langage théologique, rôdait autour de l'Église, vitupérait le Progrès et la Démocratie.

C'est précisément à Baudelaire que l'on doit la meilleure définition du dandysme en tant qu'exercice de la personnalité supérieure. « *Le dandysme, écrit-il dans l'étude consacrée à Constantin Guys, n'est pas comme beaucoup de personnes peu réfléchies paraissent le croire, un goût immodéré de la toilette et de l'élégance matérielle. Ces choses ne sont pour le parfait dandy qu'un symbole de la supériorité aristocratique de son esprit. Aussi, à ses yeux, épris avant tout de distinction, la perfection de la toilette consiste-t-elle dans la simplicité absolue, qui est en effet la meilleure manière de se distinguer.* » C'est donc plus profondément, dans une attitude morale, que Baudelaire cherche le principe du dandysme. « *C'est, dit-il, une espèce de culte de soi-même qui peut survivre à la recherche du bonheur (...)* Un dandy peut être un homme blasé, peut-être un homme souffrant ; mais, dans ce dernier cas, il sourira comme le Lacedémonien sous la morsure du renard. » En dernière analyse, stoïcisme et spiritualisme seraient, selon Baudelaire, les confins du dandysme. « *Etrange spiritualisme ! Pour ceux qui en sont à la fois les apôtres et les victimes, toutes les conditions compliquées auxquelles ils se soumettent, depuis la toilette irréprochable à toute heure du jour et de la nuit, jusqu'aux tours les plus périlleux du sport, ne sont qu'une gymnastique propre à fortifier la volonté et à discipliner l'âme.* »

Baudelaire

Barbey d'Aurevilly

Flaubert

Attitude morale, « *doctrine de l'élégance et de l'originalité* », qui impose une règle sévère à ses disciples, « *hommes souvent pleins de fougue, de passion, de courage, d'énergie contenue* », le dandysme est aussi une attitude sociale « *d'opposition et de révolte* ». Il suppose chez ses pratiquants la fidélité à « *ce qu'il y a de meilleur dans l'orgueil humain (...), ce besoin trop rare chez ceux d'aujourd'hui, de combattre et de détruire la trivialité.* » Il est donc, essentiellement, parti pris de fonder « *une nouvelle aristocratie* » dans la « *marée montante de la démocratie.* » Il est, conclut Baudelaire « *le dernier éclat d'héroïsme dans les décadences (...)* Le dandysme est un soleil couchant ; comme l'astre qui décline, il est superbe, sans chaleur et plein de mélancolie. »

Sans doute entrait-il une grande part de jeu, de pose et d'artifice dans le dandysme de Baudelaire ; encore plus dans celui de Barbey d'Aurevilly. Cependant, ne fût-ce qu'à titre de symptôme, on ne saurait méconnaître, en plein triomphe du positivisme bourgeois, cette réaction de l'instinct aristocratique et cet avatar de l'égotisme. Le dandysme repose sur une conception anti-égalitaire de l'humanité, que Balzac, dans son *Traité de la Vie élégante* s'efforçait déjà de justifier en naturaliste. Et Baudelaire le définit d'ailleurs comme un « *culte de soi-même* ». Il pose une pierre d'attente pour les philosophies de surpassement humain qui se construiront à la fin du siècle.

L'esthétisme des disciples de l'art pur, d'une part ; le dandysme d'autre part : sourdes aspirations qui travaillent l'esprit d'un temps préoccupé par le relatif et le positif. D'autres mouvements de l'intelligence inspirent, à la même époque, un labeur plus secret, plus grave, et qui sera plus fécond : celui des poètes qui ont l'instinct de rendre la poésie à elle-même, de la purifier de l'éloquence et de la peinture, d'en faire en même temps la voie d'accès vers le mystère et le langage de l'absolu. Baudelaire déchiffrant les correspondances de la nature et demandant à l'art la parfaite béatitude dont les « paradis artificiels » ne lui donnaient que l'illusion ; Verlaine essayant ses musiques de rêve ; le jeune Mallarmé, dans le silence de sa chambre de Tournon, tentant son vol d'Icare vers le foyer brûlant de la pensée pure ; et

surtout Rimbaud, fils du soleil et voleur de feu, exténuant son génie à posséder l'éternel : qui ne voit que ceux-là témoignent avec force, dans l'indifférence de leur époque, pour un instinct de dépassement, pour une ambition de l'homme qui veut briser la ceinture de fer de sa condition misérable, et participer au divin ? Qu'importent l'excès de leurs prétentions et l'ampleur de leurs échecs ? Génies moins épiques que lyriques, ils n'ont pas créé de héros, mais ils ont rendu aux lettres un souffle, un appel du grand large. Par eux seront possibles, à l'âge suivant, Gide, Valéry et Claudel : l'esthétisme ouvert sur les aventures de l'âme, l'ascétisme de l'intelligence qui se veut maîtresse de ses pouvoirs, et l'élan de l'esprit qui possède l'univers et marche à la rencontre de Dieu.

Taine entre Stendhal et Barrès

Gardons-nous cependant de simplifier : mettre toute confiance dans la nature, dégager dans la psychologie humaine son côté machinal et animal, exclure le sens mystique et la curiosité de l'absolu, ces attitudes, habituelles au positivisme, si elles n'engendrent pas facilement une conception héroïque de la vie, n'aboutissent pas non plus fatalement à une éthique de médiocrité et à l'aveulissement de l'homme. On l'avait déjà constaté chez Diderot et Stendhal : une philosophie naturaliste peut être interprétée dans un sens de grandeur, impliquer la culture de l'originalité, des spontanés créatrices, du génie ; elle fonde ainsi, en dehors de la croyance au beau idéal, une esthétique du caractère et, en dehors d'une référence à des valeurs transcendantes, une morale de l'énergie. Ce n'est donc point seulement contre le positivisme que les chances de surpassement humain devaient être défendues : elles pouvaient l'être dans le cercle même de sa définition. A preuve l'œuvre de Taine.

Entre Stendhal, cynique et aventureux, et Barrès, fiévreux et racé, Taine, qu'on a toujours envie d'appeler Monsieur Taine, avec ses lunettes professorales, son parapluie précautionneux, son œuvre énorme et solide et ses raisonnements sans fêlure, n'était point celui qu'on attendait. Et pourtant, nul n'a fait plus que cet universitaire pour arracher Stendhal à l'obscurité ; et Barrès n'a point caché ce qu'il devait à son enseignement. C'est qu'en vérité, Taine n'est pas Adrien Sixte — ce livresque et ce doctrinaire, cette caricature de lui-même qu'il a justement reprochée à l'auteur du *Disciple*. Il n'est pas non plus le voyageur qu'imaginait irrévérencieusement le jeune Barrès, s'embarquant le matin pour faire le tour du Lac de Côme, de tout le jour ne levant pas les yeux de ses paperasses pour composer le soir les phrases fameuses : « *Toute la journée, sans fatigue et sans pensée, j'ai nagé dans une coupe de lumière...* » Non, ce n'est pas ainsi que pense, que travaille, que voyage Monsieur Taine. Logicien, sans doute, mais aussi esthéticien, historien, amateur raffiné et informé ; poète par l'imagination ; styliste de

classe, qui mérite au moins autant que les Goncourt d'être tenu pour l'inventeur de la prose impressionniste ; et, de surcroît, esprit formé par les grandioses spéculations de la philosophie allemande, aussi capable d'imaginer le monde dans l'abstrait, à l'échelle du panthéisme de Spinoza ou de Hegel, que de le sentir en artiste dans la multiplicité concrète des paysages et des œuvres d'art.

Sa vision de l'univers n'est pas seulement grandiose, elle est dramatique, et elle amène en première place la notion d'énergie. La nature n'est pas seulement, à ses yeux de logicien, une immense nécessité qui développe sans fin la conséquence de ses principes ; à ses sens de poète, elle apparaît comme un puissant animal divin qui, par un *nîsus* éternel, tend à la réalisation de l'intelligence et de la raison à travers les formes multiples de la vie. Et rien ne le touche, rien ne déclenche en lui l'enthousiasme lyrique comme le spectacle du déploiement de ces énergies naturelles, partout perceptibles, dans la croissance du brin d'herbe, dans le mouvement de la vague, dans le plissement des montagnes, dans les créations du génie humain, dans les tumultes de l'histoire.

Sans doute, sa psychologie déterministe menaçait l'autonomie et la dignité de l'âme individuelle : en quoi le héros, en quoi le poète seraient-ils vénérables si la race, le milieu et le moment conditionnaient absolument leur nature ? Mais, par la théorie de la *faculté maîtresse*, laquelle résulte de facteurs beaucoup plus complexes et s'affirme finalement comme un donné imprévisible, Taine retrouve l'individu dans sa précieuse et irréductible singularité ; et il ne se lasse pas de collectionner les réussites les plus originales et les plus fortes de la nature humaine à travers l'art et l'histoire. Comme il l'expliquait dans une lettre à Chevrillon (juillet 1880), il ne prêtait tant d'attention aux traits généraux que pour dégager plus clairement les « *différences spécifiques* » ; et, finalement, ce qu'il montre et admire en chaque individu, comme en chaque époque et chaque civilisation, c'est une manière originale et puissante de consommer de l'énergie.

Pas plus qu'il n'aveulit sa psychologie, son déterminisme ne détend sa morale. Non point fataliste : la première ferveur de sa pensée a été pour les stoïciens, et il n'a jamais cessé de « *conclure comme Marc-Aurèle* », c'est-à-dire d'affirmer en même temps la nécessité de l'univers et la responsabilité de l'homme. Mais c'est surtout à travers son esthétique que nous saisissons, dans l'âme de ce bourgeois régulier, le goût de la puissance et de la vitalité forte. D'abord, sa conception de l'art est essentiellement dynamique : contre l'esprit classique, qui conduit l'artiste à la recherche d'on ne sait quel beau idéal, permanent et transcendant, il ne lui assigne, lui, pas d'autre vocation que d'atteindre dans la réalité un « *caractère dominant* », et de l'exprimer avec force en faisant converger vers lui tous les effets. « *Le chef-d'œuvre, écrit-il, est celui dans lequel la plus grande puissance reçoit le plus grand dévelop-*

pement. *En langage de peintre, l'œuvre supérieure est celle où le caractère, qui dans la nature a la plus grande valeur possible, reçoit de l'art tout le surcroît possible de valeur.* » A cette esthétique du caractère, qui n'est pas sans rappeler celle de Diderot, correspond une préférence significative pour les génies tumultueux et vastes, créateurs d'univers immenses, de formes véhémentes et d'âmes tourmentées. Ses dieux intellectuels sont Dante, Shakespeare, Michel-Ange et Beethoven. Ses époques préférées sont celles où la vie surabonde et crée un art de mouvement, de formes frissonnantes et colorées. Les carnivals florentins du XV^e siècle, les pompes de la cour de Bourgogne, les kermesses flamandes lui font monter l'eau à la bouche ; il ne se lasse pas de décrire *« les fêtes, les mascarades, les entrées de villes »* et d'y découvrir *« la brutalité, la sensualité, l'énergie des mœurs environnantes.* » En Italie, il se dit sensible, d'abord, *« à la force héroïque ou effrénée, c'est-à-dire aux colosses de Michel-Ange ou de Rubens, ensuite à la beauté de la volupté et du bonheur, c'est-à-dire aux décorations des Vénitiens.* » Et l'on n'a jamais rien écrit de plus allègre et de mieux senti sur l'art de Rubens que les dix pages qu'il lui consacre dans sa *Philosophie de l'Art*.

Non seulement Taine sympathise à la vie débordante et à l'art qui l'exprime, mais les actions forcenées et les mœurs violentes ne lui déplaisent pas toujours. Il admire le paganisme méditerranéen, qui crée *« une race unique, celle des grands corps nobles qui vivent noblement et font deviner une humanité plus fière, plus forte, plus sereine, plus agissante, bref mieux réussie que la nôtre.* » L'Italie de la Renaissance, chère à Stendhal, avec sa floraison de crimes et de chefs-d'œuvre, l'attire également, et il y observe avec intérêt que *« par un contraste extraordinaire, tandis que les façons sont devenues élégantes et les goûts délicats, les cœurs sont restés féroces.* » Il note que, dans cette anarchie armée, *« l'appel incessant à la force trempe les âmes »* ; que l'homme vivant dans un danger continu et extrême, est rempli *« de grandes anxiétés et de passions tragiques.* » Et il admire non seulement le portrait idéal du courtisan lettré et guerrier de Balthasar Castiglione, mais le type historique de Benvenuto Cellini, qu'il considère *« comme un abrégé en haut relief des passions violentes, des vies hasardeuses, des génies spontanés et puissants, des riches et dangereuses facultés qui ont fait la Renaissance et qui, en ravageant la société, ont produit les arts.* »

Et voilà le bon Monsieur Taine sur la pente de l'immoralisme. Il ne s'y engage, bien entendu, que cérébralement, et ses spéculations hasardeuses n'entament en rien son honnêteté native et sa bonne éducation universitaire. Bien mieux, c'est en esthéticien qu'il ose raisonner ainsi. Dès qu'il pense la morale, et surtout la politique, son point de vue diffère absolument. Alors, il s'efforce de démontrer que le déterminisme, loin d'abolir la responsabilité de l'individu, la fonde juridiquement et socialement. Quand, en 1889, la thèse du Dis-

ciple semblera dirigée contre lui comme vers le démoralisateur de la France, il répondra, justement indigné, en invoquant son œuvre d'historien ; et il lui sera facile de montrer que, si son *« analyse préalable est toujours rigoureusement déterministe »,* sa *« conclusion terminale est rigoureusement judiciaire.* » Et c'est vrai : à cette date, l'auteur de la *Philosophie de l'Art* est aussi celui des *Origines de la France contemporaine*. La Commune est passée par-là, réveillant dans le cœur du grand professeur bourgeois la peur et la haine de la Révolution. Dans la belle sarabande de la France jacobine, il ne s'agit plus d'exalter, comme dans celle de la Renaissance italienne, un état de violence favorable à la création de fortes personnalités, mais d'y montrer, dans l'écroulement des lois et des disciplines, le retour redoutable du *« gorille féroce et lubrique »* et d'incarner dans le dictateur jacobin, et sous une forme plus géniale en Napoléon, l'égoïsme destructeur de la société. Le fond naturaliste de la pensée demeure ; mais, par un transfert qui préfigure un mouvement analogue de la pensée barrésienne, après avoir justifié l'originalité individuelle et les fantaisies créatrices de l'homme fort, Taine exige le culte de la réalité sociale en tant qu'elle est un produit de la nature et de l'histoire, il revalorise les traditions, les usages locaux, les communautés particulières et les hiérarchies naturelles, et il dévalue l'Etat en tant que création logique artificiellement placée sur les complexités de la vie. Après avoir célébré la condottière, l'aventurier libéré des inhibitions de la morale courante, et le génie individuel qui crée par fougue et passion, l'enseignement moral de Taine annonce le temps où le héros et le poète seront strictement les interprètes de la conscience collective et les serviteurs

Taine

Le bon révolutionnaire : Proudhon, Vallès

Réalistes en même temps fascinés et écœurés par la veulerie de leur milieu, esthètes et dandies en rupture violente avec lui, philosophes qui cherchent dans leur culture une leçon de force et un agrandissement de la nature, ces réactions sont typiquement bourgeoises. Mais l'attitude, habituelle à la critique, de chercher dans les expressions de la conscience

bourgeoise l'esprit d'une époque, si elle se justifie par le fait que les classes dirigeantes ont longtemps, et par une sorte de nécessité, monopolisé la culture, est de moins en moins acceptable au fur et à mesure que les classes laborieuses et spécialement les ouvriers, produisent leurs propres élites, informées, capables de réfléchir et de s'exprimer. Or c'est précisément en ce milieu du XIX^e siècle qu'un premier tournant est pris dans toute l'Europe ; c'est alors que, sortis de l'aristocratie comme Bakounine, de la bourgeoisie comme Marx ou du peuple comme Proudhon, les théoriciens d'un nouvel ordre social mobilisent l'esprit et font des livres pour la Révolution ; derrière eux et à la lumière de leurs principes, des chefs ouvriers luttent pour les droits syndicaux, bâtissent une Internationale. Une action de cette nature, périlleuse et conquérante, menée par la faiblesse opprimée contre la puissance établie, n'aurait pas été compatible avec une éthique d'abandon et de confort ; dans la France du Second Empire, socialement dominée par les conséquences et les souvenirs de juin 1848, il a fallu à la classe ouvrière, ce n'est pas douteux, une énergie et une méthode admirables pour opérer son redressement ; les vieux agitateurs comme Blanqui et Raspail, les lutteurs plus jeunes, plus modérés et plus efficaces, comme Tolain ou Maion, avaient choisi de vivre dangereusement. Quand, en 1867, les délégués ouvriers publièrent leurs rapports à l'occasion de l'Exposition Universelle, on fut frappé, a écrit Georges Weill, d'y trouver « *le ton rude et fier d'hommes qui, jusque là traités en inférieurs, se réveillent et prennent conscience de leur valeur.* » Toute l'histoire spirituelle de la France de Napoléon III ne tient donc pas dans le moralisme prudent d'Emile Augier l'esprit boulevardier d'About, le scepticisme distingué et bien nourri des dîners chez Magny, les belles phrases de M. Taïne sur les fêtes sensuelles de la Renaissance et les cadences alanguies de Renan sur Jésus. Il faut aussi tenir compte des hommes qui, dans des taudis ou des clubs de faubourg, ont lu Marx, qui prêchait la violence créatrice, Bakoukine, qui reprenait l'apologie romantique du brigand, et, bien sûr, le Victor Hugo des *Châtiments* et des *Misérables*. La folle épopée de la Commune ne serait pas explicable sans cette secrète maturation du courage ouvrier.

Le cas le plus curieux est celui de Proudhon. A le juger sur quelques boutades, sur tant de journaux tués sous lui, sur ses prisons, ses exils, il fut bien « l'homme-terreur », la bête noire des défenseurs de l'ordre bourgeois, le hors-la-loi héroïque. En fait, aucune doctrine socialiste ne fut plus modérée que la sienne, aucune technique révolutionnaire plus raisonnable, plus rassurante que son « mutuellisme ». Bourgeoise, et même petite-bourgeoise est son idée du bonheur : toute sa vie, il s'est démené pour se faire une situation stable de bon employé du capitalisme, assuré de son pain ; écrivain, il lui suffisait d'obtenir « *une certaine considération* », un fidèle « *petit public* ». Quant à sa morale, sévère, ascétique, rigoureusement monogame et familia-

Proudhon

Jules Vallès

le, elle est la négation même des désordres romantiques qu'il déteste chez George Sand ; elle n'est plus la morale bourgeoise au sens où celle-ci paraissait gouvernée par le profit et l'héritage, mais elle l'est encore au sens où elle a sauvé, par tradition et soucis d'ordre, la morale naturelle et prudentielle qui fait que le bas de laine se gonfle et que la vie d'une famille continue. Ainsi, l'éthique idéaliste de Proudhon, d'autant plus incontestable qu'il a porté à la vivre une simplicité et une sincérité dignes de respect, allait moins dans le sens de l'héroïsme que d'un humanisme tranquille, d'une honnêteté populaire, d'une noblesse artisanale et paysanne, attachée au travail bien fait et le dépassant par une finalité spirituelle. « *Il faut travailler*, écrivait-il à un ami un an avant sa mort, *parce que c'est notre loi, parce que c'est à cette condition que nous apprenons, nous fortifions, nous disciplinons et assurons notre existence et celle des autres. Mais ce n'est pas notre fin, je ne dis pas fin transcendante, religieuse et surnaturelle, je dis même fin terrestre, fin actuelle et toute humaine. Etre homme et nous élever au-dessus des fatalités d'ici-bas, reproduire en nous l'image divine, comme dit la Bible, réaliser enfin sur la terre le règne de l'Esprit, voilà notre fin.* »

Cette sagesse de Proudhon, quelque chose pourtant allait lui donner un accent fort et la tendre au-delà de sa mesure : la passion de la justice. Tirons ces phrases d'une lettre à Herzen : « *Né d'une famille de laboureurs, je compte depuis un siècle, tant du côté paternel que du côté maternel, je ne sais combien de membres de ma famille ruinés, persécutés, désolés par toutes les servitudes anciennes et nouvelles. Croyez-vous que ces sourds ressentiments ne soient pour rien dans le combat que j'ai entrepris ?* » Peut-être noircissait-il cette suite de malheurs familiaux, mais peu importe. Le fait est que cet homme allait à la Révolution possédé par une conviction où il y avait en même temps l'évidence de l'esprit et la secousse de l'affectivité. L'expérience de l'injustice donnait à son besoin de la justice une force et une aigreur qui faisait de ce modéré un violent ; qui faisait, faut-il dire aussi, de cet homme religieux un athée, de ce chrétien nostalgique un adversaire passionné de l'Eglise ; car il avait trop bien vu quels risques une autorité spirituelle, pour peu qu'elle se laiss-

se dévier par sa politique, fait peser sur l'esclave, et de toute sa passion il la dénonçait et la refusait ; ainsi ne voulait-il pas que la justice dût quelque origine à la religion et plongeât ses racines ailleurs que dans le cœur de l'homme. Selon le biais où on le regarde, on reconnaît en même temps chez Proudhon le mouvement qui poussera Péguy à retrouver le tuf chrétien dans l'âme du peuple, et celui qui inspira à Camus de prendre contre le ciel le parti d'une justice qui n'a pas d'autre empire que la terre.

Le cas de Jules Vallès est plus trouble. Comme Proudhon, Vallès sort du peuple ; si, fils de pion et bachelier, il fut moins que lui un autodidacte, il a plus profondément détesté comme bourgeois la culture des collèges, et il fut, comme lui et davantage, un de nos premiers grands écrivains de veine populaire, poète de la rue et porte-parole des misérables. Révolutionnaire, il tient plus à la liberté qu'à l'égalité, et l'anarchie l'attire plus que le communisme, ce qui le rapproche encore de Proudhon. Mais, de celui-ci, il n'a ni la mesure, ni la dignité, ni la vertu, ni la vigueur dialectique. Une sensibilité d'écorché, de blessé de la vie sociale, maudissant sa famille parce qu'elle lui a donné la première révélation d'une autorité oppressive, mais la chérissant d'une tendresse déchirée parce qu'elle lui a donné le premier spectacle de l'humiliation des pauvres ; un instinctif embarrassé par sa science, un plébéien toujours mal à l'aise parmi les bourgeois dont il partage la culture sans posséder le pouvoir, et parmi ce peuple de qui il ne réussit jamais tout à fait à se faire entendre ; en somme, un isolé qui aurait été un impuissant, sans cette violence des colères et des protestations qui montent de ses douleurs, et sans ce don de l'image pour l'exprimer. (Rappelons celle qui éclate à la dernière ligne de *l'Insurgé* : « *Je regarde le ciel du côté où je sens Paris. Il est d'un bleu cru avec des nuées rouges. On dirait une grande blouse inondée de sang.* »)

Dès le collège, il éprouve, dit-il, « *un petit orgueil à revenir le soir par les cours désertes en rencontrant au passage quelques élèves qui me regardent comme un révolté.* » Son premier livre signé, en 1865, aura pour titre *Les Réfractaires*, et voici la définition qu'il en donne : « *Il existe de par les chemins une race de gens qui, eux aussi, ont juré d'être libres ; qui, au lieu d'accepter la place que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire une tout seuls à coup d'audace et de talent ; qui, se*

croyant la taille à arriver d'un coup, par la seule force de leur désir, au souffle brûlant de leur ambition, n'ont pas daigné se mêler aux autres, prendre un numéro dans la vie (...) La société les fera périr pour se venger, d'une mort lente, dans une agonie de gisants, pleine de chagrins sans grandeur, de douleurs comiques, de supplices sans gloire ». Heureusement, du milieu de cette foule en guenilles, le génie peut jaillir et nourrir la révolte qui accomplira la vengeance des réfractaires : « *Les voyez-vous foncez sur vous, pâles, muets, amaigris, battre la charge avec les os de leurs martyrs sur le tambour des révoltés, et agitant comme un étendard au bout d'un glaive la chemise teintée de sang du dernier de leurs suicidés ?* »

Cependant, l'homme n'est pas simple. Ce désespéré ne veut pas être un sombre et, signe de l'âge du Boulevard, le Réfractaire veut devenir le Blagueur : « *Si pour être révolutionnaire, il faut s'embêter d'abord, je donne ma démission.* » Peintre excellent de la rue entre Restif de la Bretonne et Zola, il aime la campagne et vénère la sagesse paysanne. Compagnon des ouvriers des faubourgs, il admire les jeunes bourgeois ambitieux de Balzac, « *ces héros qui sont mes frères d'ambition et d'angoisse* ». Il écrit dans *Le Bachelier* : « *Pourquoi ce frisson toujours au premier mot de rébellion ? Pourquoi cette soif de bataille ? Et je mourrais comme un héros, je crois, au refrain de la Marseillaise.* » Cependant, il hait la guerre, il exalte le pacifisme. Chargé d'écrire pour le dictionnaire Larousse un article sur Waterloo, il y déclare : « *Je ne salue pas les héros morts mais les travailleurs vivants* » — et l'article ne fut pas inséré. Même pour la Révolution, ce violent n'est pas sanguinaire ; s'il appelle la prise totale du pouvoir par la classe ouvrière, il souhaiterait que ce fût par des moyens pacifiques ; et il se vante d'avoir traversé la Commune sans participer à aucun meurtre (1). Rentré d'exil dans la France un peu molle des années 80, Jules Vallès collabora aux grands journaux, écrivit des livres, gagna de l'argent, s'apaisa dans le confort d'un bourgeois qui mange à sa faim. Ce prophète furieux n'aura été, sommes toutes, qu'un héros velléitaire et le témoin saignant d'une grande colère sociale. Du moins avait-il accompli à peu près son vœu : « *Paraître propre devant l'histoire et n'avoir pas de fumier d'abattoir attaché à mon nom.* »

Pierre-Henri SIMON.

(1) Que la Commune ait été une folie, Jules Vallès l'a cru, et il a jugé après coup sans indulgence sa responsabilité et celle de ses amis qui, sans préparation ni moyens politiques, avaient jeté le peuple dans une émeute sans ordre et sans issue. Cependant, pour remettre les choses au point, et pour expliquer les excès d'un camp par l'état d'esprit qui régnait dans l'autre, je reproduis ici, d'après la thèse de Gille sur Jules Vallès, quelques phrases d'une chronique publiée le 20 mai 1871, dans le *Drapeau Tricolore*, par un des journalistes alors les plus écoutés de l'opinion bourgeois, Francisque Sarcey. Sarcey racontait un voyage qu'il venait de faire dans une petite ville occupée par les Prussiens. Il y rencontre « *un bon Allemand blond, qui fumait par bouffées égales la classique pipe de porcelaine. — C'est bien ici lui dis-je, la ville de X ? —*

Ya. — Tu ne saurais imaginer la façon dont il prononçait ce Ya et ce qu'il tenait de choses. Il semblait dire, ce Ya plus profond qu'une chope d'Allemagne : Oui, pauvre Français, nous sommes-là, ne crains plus rien ; on ne te demandera plus de carte de civisme, on ne te mettra plus en prison... Tu n'en seras plus réduit à lire l'immonde prose de Félix Pyat, les boniments de Jules Vallès ou les sanglantes pasquinades du vaudevilliste Rochefort ; tu es ici en pays libre, Ya sur une terre amie, Ya, sous la protection des baionnettes bavaroises, Ya, Ya. — Il y avait dans ce Ya de la bonhomie, de la compassion, beaucoup de bienveillance, et comme un sentiment de discipline et de force, qui me rassura et me fit plaisir, en dépit que j'en eusse. »

La France dans la C.E.C.A.

PAR PHILIPPE SAINT-MARC

LE traité de Rome était un compromis entre des tendances libérales et planificatrices ; dans une première étape, on a mis l'accent sur le libéralisme des réductions tarifaires ; mais son succès même entraîne son universalisation. Ne reste en Europe que la nécessité de définir une politique commune, d'organiser la production et les marchés, de coordonner les investissements, en créant à cet effet le pouvoir politique indispensable.

On semble commencer à prendre conscience de ces nécessités ; les Anglais envoient des missions pour s'informer des méthodes françaises de planification souple ; chez nous, ces méthodes sont discutées devant l'opinion et un colloque sur la planification démocratique aura lieu en mars. A Bruxelles viennent de se réunir, pour la première fois, des responsables des entreprises nationalisées des 6 pays, et le secteur public va chercher à faire entendre sa voix dans la recherche d'une programmation économique commune.

En même temps paraît chez A. Colin, un livre de Philippe Saint-Marc qui a le mérite de poser clairement ces problèmes essentiels, sans doute le titre du volume, *La France dans la C.E.C.A.* (1) est-il modeste, mais si M. Saint-Marc procède en effet à une étude exhaustive de la politique de la C.E.C.A. au cours des dernières années, et des problèmes délicats qu'elle a dû affronter, il définit en outre le problème que nous devons résoudre, celui d'une multiplicité de planifications appliquée à une multiplicité de marchés.

Les agents sont multiples ; ce sont

d'abord les firmes modernes que l'évolution technique oblige à élaborer des programmes de production et d'investissements à longs termes ; ce sont les Etats qui interviennent enfin avec des moyens hélas ! encore dérisoires.

Mais les objets de la planification sont aussi multiples ; il ne s'agit plus seulement des quantités à produire, mais aussi de la localisation des entreprises, de l'aménagement des territoires, de l'organisation de la recherche scientifique pure et technique, dont tout le reste dépend.

Dans un monde où le capital est rare, et le deviendra de plus en plus, il faut éviter le gaspillage découlant nécessairement de la multitude de plans concurrents, incompatibles entre eux, en raison du conflit entre les agents et de la non-coordination des objectifs poursuivis.

Philippe Saint-Marc étudie les mesures qui s'imposent pour l'information, la précision, le choix des options essentielles qui doivent être faites au niveau européen ; il montre la nécessité où nous sommes, si nous voulons survivre, de poursuivre une croissance harmonisée, régularisée et accélérée, judicieusement équilibrée entre les secteurs et les régions, ce qui suppose une planification européenne souple, reposant moins sur la contrainte que sur les services rendus aux producteurs et aux gouvernements.

Ceci implique un pouvoir politique européen ; le libéralisme économique n'existe plus ; le choix est entre un plan public européen ou une planification privée par les grandes firmes dominantes, l'Europe des patries conduit en fait à l'Europe des patrons : serons-nous capables, avant qu'il ne soit trop tard, de créer l'Europe des peuples ?

André Philip.

(1) Armand Collin.

Un nègre à Paris

PAR BERNARD DADIÉ

EST-IL trop tard pour parler d'un livre (1) exquis, s'il n'est pas de l'année ? Peut-on se taire, quand les critiques paraissent avoir oublié un petit chef-d'œuvre ? Le livre de Bernard Dadié, poète ivoirien, n'est plus tout à fait une nouveauté : tant pis si nous parvenons, en France comme en Afrique, à donner envie de le lire.

Nous nous sommes souvent plaints que personne en Afrique ne sache expliquer l'Europe aux Africains. M. Dadié vient combler cette lacune. Il décrit Paris vu à travers ses yeux de Noir. Il le fait avec amour, avec ironie aussi. Il le fait en poète surtout qui sait dépasser les apparences.

Chemin faisant, par ses réactions mêmes il nous apprend, à nous Français, à pénétrer l'âme africaine. Supputant nos ressemblances et nos dissemblances, il nous confronte avec l'Afrique. Et je ne savais pas qu'en décrivant le métro on puisse mettre autant d'âme et de poésie.

On ne rend pas compte d'un tel livre, que, je ne sais pourquoi l'éditeur a intitulé roman. Autant dire que les *Lettres Persanes* sont un roman. C'est le récit d'une expérience : la venue à Paris d'un Africain de haute culture, mais qui n'a pas coupé les racines qui le relient à son terroir. Non, on ne rend pas compte d'un tel livre : on dit de le lire. On supplie qu'on le lise. A peine en peut-on livrer une analogie avec le « Dieu est-il français ? » de Sieburg, mais sans certains grincements de l'écrivain d'outre-Rhin. Encore une fois lisez : je suis comme La Fontaine avec Baruch, sûr d'ailleurs qu'après deux ou trois soirées obscures vous vous sentirez mes obligés.

Georges Le Brun Kéris.

(1) Editions « Présence Africaine ».

LES CRIMINELS

PAR ETIENNE BORNE

DE cet écrivain kabyle de langue française que l'O.A.S. a fait assassiner par ses tueurs en même temps que les principaux animateurs des centres sociaux d'Alger, la plupart universitaires, Jean Amrouche vient d'écrire qu'« il ne voulait rien renier des valeurs berbères et islamiques... aussi bien que de l'effort français et occidental ». Position, par les temps qui courent, singulièrement dangereuse ; c'est à la fois, pour les massacrer ensemble, sur l'espoir d'une Algérie réconciliée et sur le libéralisme universitaire, que, sachant parfaitement ce qu'elle faisait, l'O.A.S. a ouvert le feu. Qu'on ne dise pas patriotique par un odieux camouflage un crime qui est exactement et proprement fasciste. Les criminels ont mis en pratique l'illustre maxime de Goebbels : entendant parler d'esprit, ils ont sorti leur revolver, et non pas par jeu, car ils surabondent de virilité, ils ont tiré et ils ont tué. Comment ne pas les comprendre ? croire, comme Mouloud Ferraoun, aux vertus de l'intelligence et de l'amitié humaine, c'est servir la loi du jour contre cette passion de la nuit qu'est en son fond le fascisme ; l'homme de la raison poursuit la mort de l'irrationalisme fasciste ; son existence seule est un défi ; aussi le fascisme le condamne-t-il à mort et la sentence est exécutée là où le fascisme provisoirement règne.

CONTRE la raison, le fascisme sait inventer de sinistres raisons, car le diable est un terrible raisonneur et avec sa collaboration, le pessimisme nocturne du fascisme sera aisément mis en polémique et en système : l'idéalisme des intellectuels, raillera l'esprit ténébreux, n'est que pharisaïsme ; s'ils ont les mains pures, c'est qu'ils refusent l'action ; mais s'ils s'engagent eux, les clercs, dans les querelles temporelles, ils sont nécessairement complices de quelque violence qu'alors ils sauront subtilement justifier ou excuser, et leurs discours moralisants n'effaceront pas la tache qu'ils ont eux aussi sur les mains. C'est l'histoire elle-même qui est criminelle, dira la philosophie ou l'antiphilosophie machiavélique, et accepter de tenir son rôle dans la tragédie c'est forcément prendre le couteau en même temps que le masque, comme le veut le destin. Le F.L.N. en choisissant de baptiser dans le sang la neuve patrie algérienne a osé le premier être criminel, et le crime paie, puisque la France démocratique, traitant avec des terroristes leur donne historiquement raison. La violence du F.L.N. n'avait-elle pas trouvé des apologistes inconditionnels dans tels intellectuels de la gauche la plus dure puisqu'un Jean-Paul Sartre donnait récemment au crime et à l'arme du crime leurs lettres de noblesse littéraires en écrivant : « La

patience des couteaux suffira. » Comment alors cet antifascisme du couteau ne serait-il pas un argument pour le fascisme ?

NE cédon pas au vertige. Ces idéologies sanglantes viennent de la guerre et vont à la guerre. Lorsqu'une fausse gauche déraisonne à la manière du fascisme il ne s'ensuit ni que le fascisme ait raison ni que la véritable gauche, libérale et pacifiste, ait tort. Jean-Marie Domenach a sauvé l'honneur de la gauche en mettant en pièces dans le dernier « Esprit » le sophisme provocateur de Sartre. La violence défait et n'édifie pas ; il n'est pas de justice qui pour devenir un ordre véritablement humain n'ait dû renier et contredire la violence dont elle paraît, globalement et grossièrement issue. Non pas la patience mais l'impatience des couteaux ne suffit jamais, puisqu'il faut pour aborder du côté de la paix cette patience d'esprit qui obstinément noue et renoue la négociation et qui met ainsi en échec les philosophies de la violence. La paix dont on espère qu'elle est née avec le cessez-le-feu d'Evian ne sera véritablement la paix que si elle interrompt et renverse la logique de la guerre, si les hommes de violence qui ont animé la rébellion algérienne sont capables de devenir des hommes politiques et des hommes d'Etat, s'ils ne pensent pas comme une guerre continuée sous d'autres formes la construction d'une Algérie libre. La République et le peuple français ont choisi la paix ; il leur reste pour terminer la guerre à réduire ce parti de la guerre, cette faction du désespoir, bref ce fascisme qu'est l'O.A.S., tâche dont il est clair qu'elle leur incombe premièrement et exclusivement.

A l'aube de cette paix précaire et menacée, mais qui est au bout de la nuit la première leur, on pense à ce charnier qu'est devenu au bout de sept années criminelles la terre d'Algérie, et qui est fait d'entassement de cadavres tragiquement inutiles quoi qu'en pensent les idéologies menteuses. Que notre piété mette ensemble deux noms : celui de Monnerot ce jeune instituteur français, premier mort de la guerre d'Algérie, qui était le contraire d'un colonialiste, abattu avec sa femme à la première heure de la Toussaint sanglante de 1954 ; celui de Mouloud Ferraoun tombé sous les balles de l'O.A.S. à la veille même de la paix, et qui était le contraire d'un fanatique et d'un raciste. Où sera l'esprit commun de Monnerot et de Ferraoun, là sera la paix.